



César⁴⁰^{ème}

Catalogue Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma



Association pour la Promotion du Cinéma

16, avenue Elisée Reclus 75007 Paris

Président : Alain Terzian

Directeur de la publication : Alain Rocca

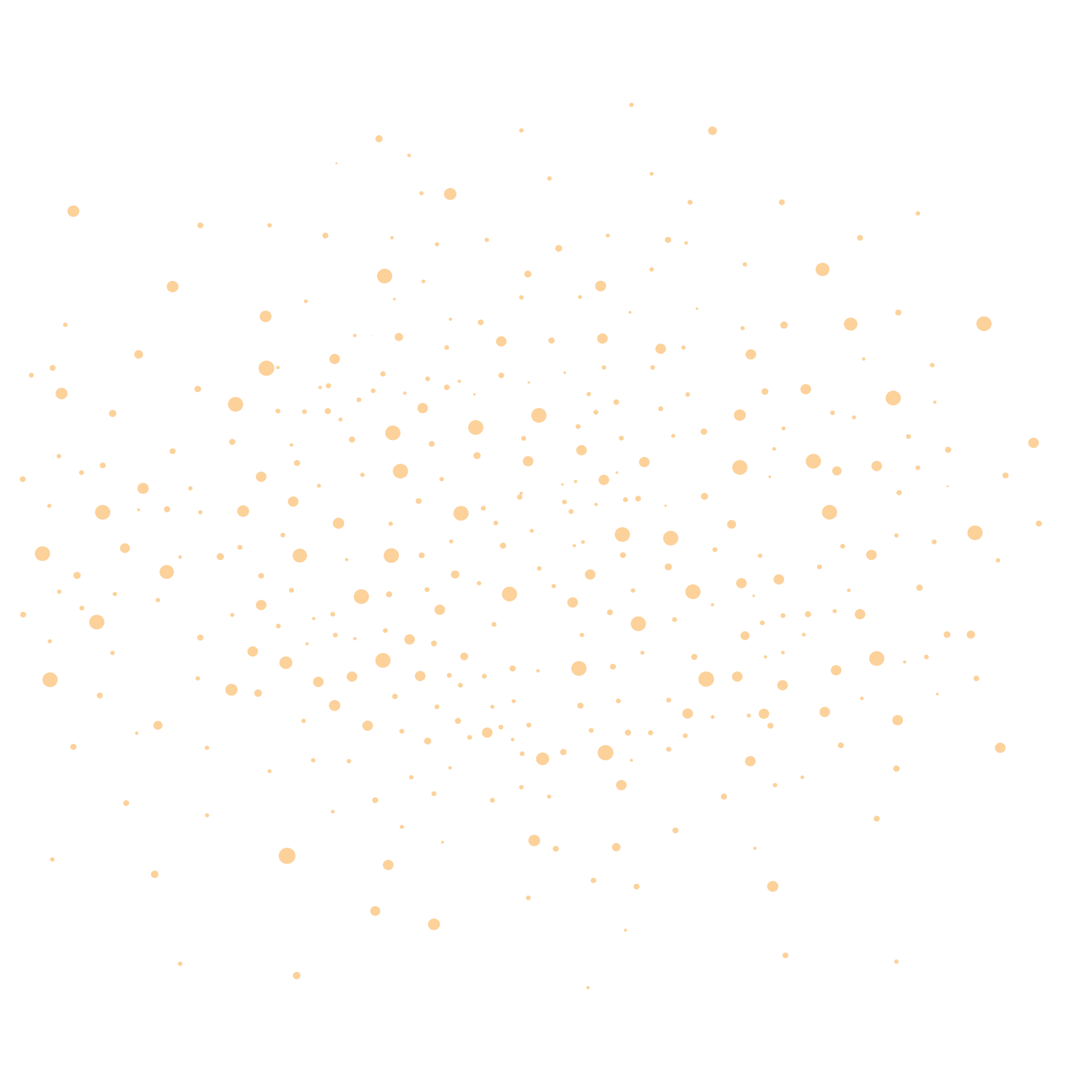
Conception : Maria Torme

Impression : Graph'Imprim

Guide imprimé sur Chromomat 350g et Galaxi super mat 135 g

Dépôt légal : février 2015

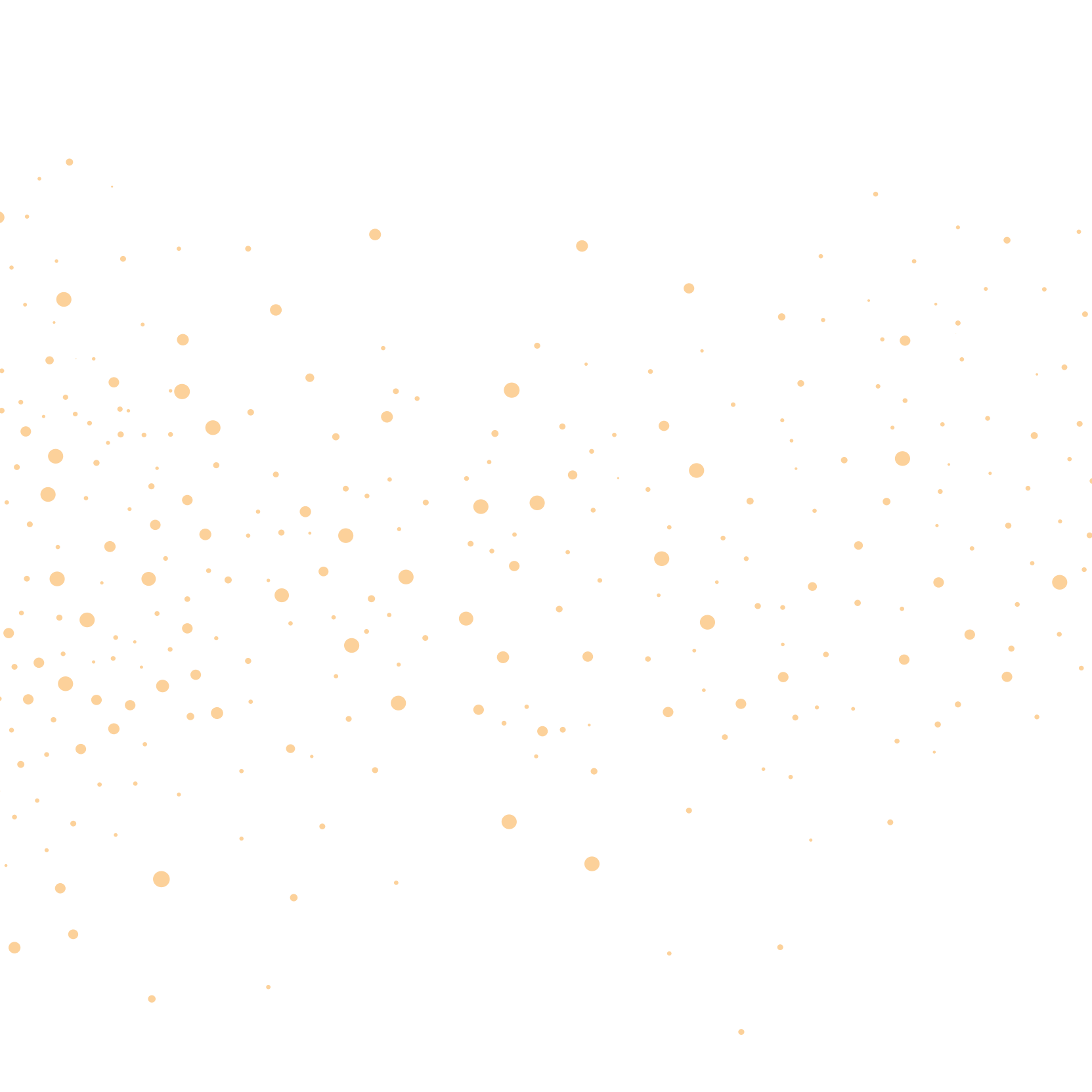
© APC, toute reproduction, même partielle, est interdite.



CHARLIE HEBDO : LE NOUVEL "AVENGER"









Sommaire

Les Éditoriaux	<i>p</i> 7
L'Académie	<i>p</i> 17
Les Nominations	<i>p</i> 27
La 40^{ème} Cérémonie des César	<i>p</i> 35
L'Année Cinéma César	<i>p</i> 45
Les Actions de l'Académie	<i>p</i> 93
Les Partenaires de l'Académie	<i>p</i> 119
Le Règlement de l'Académie	<i>p</i> 127

FAIRE VOIR ÉMOUVOIR



CÉSAR 2015
Partenaire Technique



eclair GROUP
AU DELÀ DE L'ÉCRAN

© Eclair Group 2015

POSTPRODUCTION | DISTRIBUTION | ADAPTATION | PATRIMOINE

Partenaire naturel des professionnels de l'image et du son, de la création à la mise à disposition du public, depuis plus d'un siècle
ECLAIR GROUP innove pour accompagner les révolutions successives du cinéma.

www.eclairgroup.com



Cette année, nous fêtons le 40^{ème} Anniversaire des César, après une année remarquable pour le cinéma français. Dans notre pays comme à l'étranger, le cinéma français, dans toute sa diversité, a su rassembler, émouvoir, faire rire, faire réfléchir, un nombre historique de spectateurs.

Mais cette année est bien sûr particulière. Après l'épreuve que notre pays a traversée, affirmer haut et fort le rayonnement de la culture française, sa liberté créative, sa diversité, son ouverture au monde, est plus que jamais nécessaire.

La culture est notre meilleure réponse au défi qui nous est lancé : c'est par elle que nous pourrons résister à la peur, à l'obscurantisme, à tout ce qui nous divise ; par elle que nous ferons en sorte que la République tienne ses promesses et que chacun puisse se reconnaître dans ses valeurs.

À travers la liberté d'expression et de création, c'est la culture qui a été touchée. Nous devons être à la hauteur de l'élan de solidarité et du sursaut républicain de nos concitoyens qui se sont levés pour la défendre.

Le cinéma a un rôle tout particulier à jouer dans ce contexte : art exigeant et populaire à la fois, il a su, grâce à l'engagement de tous, toucher tous les publics, partout en France. 120 ans après la géniale invention des Frères Lumière, plus que jamais nous avons besoin de cette fenêtre sur le monde, de ce moment de partage et de rêve, de cette liberté de la pensée et de l'émotion, qu'incarne le cinéma.

Je souhaite à tous une excellente soirée, et à tous les nommés, les meilleures chances !

Fleur Pellerin
Ministre de la Culture et de la Communication

CHAUMET

PARIS

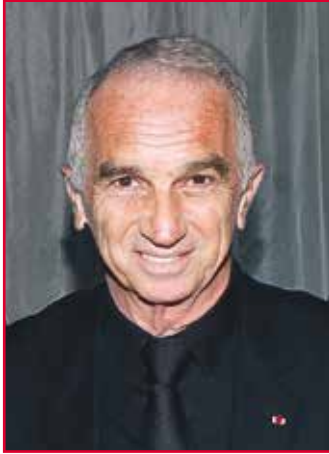


Partenaire officiel de l'Académie des César

Les César 40^{ème} Bon Anniversaire...

Un soir d'avril 76, sous l'initiative de Georges Cravenne, le Président Jean Gabin déclarait la 1^{ère} Nuit des César ouverte ! Une soirée pleine d'enchantement, d'émerveillement et de promesses s'était alors tenue devant le parterre étincelant du Cinéma Français.

© Bertrand Rindoff-Petroff



Quarante ans se sont écoulés depuis...

Quarante ans que chaque année nous célébrons avec la même émotion, le Cinéma.

Des légendes tels que Jean Gabin, Lino Ventura, Orson Welles, Alain Delon, Sean Connery et bien d'autres, se sont succédés à la Présidence et ont acclamé des actrices, acteurs et cinéastes que leur passion a menés sur la scène du Théâtre du Châtelet, exposant ainsi leur talent aux yeux du monde : Romy Schneider, Philippe Noiret, Isabelle Adjani, Roman Polanski, Michel Serrault, Catherine Deneuve, Gérard Depardieu, Jacques Audiard, Bertrand Tavernier...

Aujourd'hui nous célébrons un anniversaire : le 40^{ème} Anniversaire des César !

Ce soir encore, le Théâtre du Châtelet rassemblera la quintessence du Cinéma Français, qui viendra remettre et recevoir les 21 César mythiques, des rêves plein la tête, des étoiles plein les yeux.

Ce soir encore, une soirée magique prendra vie et verra le légendaire Sean Penn recevoir un César d'Honneur pour saluer le savant mélange de talent, de passion et d'audace dont il a fait et continue de faire preuve : une immense ovation le saluera.

Ce soir les âmes de grands cinéastes, l'espoir des plus jeunes et la magie du Cinéma nous habiteront une fois de plus.

En ce vendredi 20 février, Dany Boon, Président « de tous les Cinémas » annoncera l'ouverture de la 40^{ème} Cérémonie des César.

Ce bel anniversaire est l'occasion de célébrer une nouvelle fois tous ceux qui font le Cinéma Français et, plus que jamais cette année, de célébrer et de témoigner à l'ensemble des artistes notre soutien, notre solidarité, et notre émerveillement.

Bon anniversaire à tous !

Alain Terzian
Président de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma

NOUVELLE-TWINGO.RENAULT.FR

NOUVELLE RENAULT
TWINGO
AGILE DE CORPS
ET D'ESPRIT



CÉSAR 2015
Partenaire Officiel



RENAULT,
PARTENAIRE DE LA CÉRÉMONIE DES CÉSAR 2015

Consommations mixtes min/max (l/100 km) : 4,2/4,5. Émissions CO₂ min/max (g/km) : 95/105.
Consommations et émissions homologuées selon réglementation applicable.





Créée en 1975 à l'initiative de Georges Cravenne, l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma décerne cette année son quarantième palmarès. Quarante éditions au cours desquelles les votants n'ont cessé de saluer le talent, le savoir-faire, l'originalité, mais aussi l'audace et l'engagement de tous les artistes - réalisateurs, comédiens, scénaristes, techniciens et producteurs - qui font de notre cinéma l'un des plus vivants de la planète. Une reconnaissance et un rayonnement auxquels le public est particulièrement attaché. Et dont CANAL+ est fier d'être le partenaire au long cours.

Bertrand Meheut
Président de CANAL+



**BNP PARIBAS,
PARTENAIRE DE LA CÉRÉMONIE
DES CÉSAR DEPUIS 10 ANS**

BNP PARIBAS, WE LOVE CINEMA



BNP PARIBAS | La banque et l'assurance d'un monde qui change

welovecinema.fr



© DR

La réussite d'un film résulte d'une succession inimaginable de choix. Le scénario, le casting, les lumières, les décors, la musique, l'infini détail de la mise en scène, le jeu des acteurs, les mouvements de caméra, déterminent avec soin le sentiment général d'un film. Les réalisateurs, auteurs, acteurs, compositeurs, techniciens français portent leur passion à un très haut niveau d'exigence et de qualité, auquel le public est très sensible. Les films en 2014 sont particulièrement représentatifs de cet esprit. À travers eux, les César mettent en lumière, avec tout l'éclat qu'ils méritent, les nombreux talents, la grande créativité et l'étendue des savoir-faire que compte le cinéma français.

En 2014, le cinéma a fêté l'une des plus grandes figures françaises de son histoire, François Truffaut ; en 2015, c'est l'invention des frères Lumière et l'art auquel ils ont donné naissance que nous célébrerons avec brio. Je suis très heureuse de voir que le cinéma en France n'a rien perdu de ses ambitions premières, de son esprit de recherche, de son souffle créateur, et qu'il compte aux yeux du monde entier, comme le deuxième meilleur cinéma au monde.

C'est donc avec un immense plaisir que je salue cette 40^{ème} édition qui saura être, une fois encore, ce rendez-vous incontournable, cette belle fête pour la grande famille du cinéma français, et souhaite bonne chance à tous les nommés !

Frédérique Bredin
Présidente du CNC



SIGNE EXTÉRIEUR
DE RICHESSE INTÉRIEURE

PINO GRANDE - HORIZON BLEU



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION



Le cinéma français séduit car il sait renouveler un vivier unique de jeunes talents. 2014 a notamment vu l'arrivée en force d'une nouvelle génération à travers des révélations (LES COMBATTANTS de Thomas Cailley et PARTY GIRL de Marie Amachoukeli, Claire Burger et Samuel Theis) et des confirmations (HIPPOCRATE de Thomas Lilti, BANDE DE FILLES de Céline Sciamma). Et cette vitalité s'exprime bien au-delà de nos frontières, comme en témoignent les œuvres fortes de grands auteurs francophones, d'Abderrahmane Sissako (TIMBUKTU) aux frères Dardenne (DEUX JOURS, UNE NUIT) en passant par Jean-Luc Godard (ADIEU AU LANGAGE) et Xavier Dolan (MOMMY).

Avec trois films au sommet du box-office annuel - QU'EST-CE QU'ON A FAIT AU BON DIEU ? de Philippe de Chauveron, SUPERCONDRIQUE de Dany Boon et LUCY de Luc Besson - le cinéma français est une nouvelle fois plébiscité par les spectateurs. À elle seule, la fréquentation des films français atteint son plus haut niveau depuis 1984... un autre anniversaire cher à nos yeux.

Si le cinéma français reste aussi attractif, c'est sans doute grâce à sa grande diversité qui s'exprime dans tous les registres, tous les styles, aussi bien pour raconter la rivalité entre fourmis, la vie d'un de nos plus grands couturiers ou celle d'une famille de sourds. Cette variété et cette richesse seront d'ailleurs mises en avant en février à travers une programmation spéciale, « CANAL+ met le cinéma français dans tous ses états ».

Pour la vingt-deuxième année consécutive, nous sommes fiers de produire la Cérémonie des César au côté de l'Académie. Retransmise en clair, en exclusivité et en direct du Théâtre du Châtelet, cette quarantième édition sera présentée par notre complice Edouard Baer, sous la présidence de Dany Boon.

Joyeux anniversaire à nos amis les César !

Rodolphe Belmer
Directeur Général
Groupe CANAL+





l'Académie



Georges Cravenne & César

Une histoire d'amitié

Georges Cravenne fonde en 1975 l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma :

« Les Oscars, je crois, sont nés en 1927. J'avais alors 13 ans, et depuis cet âge (aujourd'hui très lointain!), j'ai toujours été obsédé par l'existence de ce personnage emblématique, non pas de chair et d'os, mais de bronze et de dorure, dont la réputation était planétaire.

Jalousie ? Émulation ?

Toujours est-il que l'idée de créer un équivalent français a germé en moi, jusqu'au jour où le nom de mon ami César, sculpteur de génie, s'est imposé à moi et sa sculpture avec lui. Oscar, César, cinq lettres qui rimaient à tel point que la naissance du second était devenue évidente, pour le plus grand bien de la promotion du cinéma, en Europe en tout cas. »

Georges Cravenne

« Je déjeunais avec Georges Cravenne, et il était intarissable sur la fête qu'il voulait organiser pour donner de la vigueur au cinéma français. À brûle-pourpoint, il me demanda d'inventer l'objet, l'œuvre d'art qui récompenserait les lauréats de cette fête.

J'ai accepté.

Comment appeler l'objet ? Comment appeler la fête ? D'Oscar à César, il n'y avait qu'une syllabe...

Le nom César est plein de symboles. Si je m'appelle César, je ne suis pas le seul. Dans ma rue à Marseille, il y avait trois « César ».

César c'est une référence à la grandeur de JULES... Mais c'est aussi le César de PAGNOL, et là, on revient au cinéma. »

César Baldaccini

Les Anciens Présidents



de 1976 à 1986
Robert Enrico



de 1986 à 1988
Jeanne Moreau



de 1988 à 1990
Alexandre Mnouchkine



de 1990 à 1992
Jean-Loup Dabadie



de 1992 à 2003
Daniel Toscan du Plantier

l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma

Dans la fleur de la quarantaine, l'Académie rassemble aujourd'hui 4509 membres, professionnels confirmés issus de l'ensemble des corps de métiers de l'industrie cinématographique auxquels viennent se joindre plus de deux cent membres associés qui soutiennent le cinéma français dans le cadre de leur vie professionnelle.

Après l'Académie des Oscar et ses 6124 membres, c'est la deuxième plus importante Académie de cinéma au monde.

Son Règlement lui donne en préambule comme but de « récompenser les réalisations les plus remarquables du cinéma, en leur conférant chaque année un trophée appelé « César », pour encourager la création cinématographique et attirer sur elle l'attention du public ».

Son activité consiste tout d'abord en l'élaboration et l'actualisation du Règlement de l'Académie, le recensement des films de cinéma sortis dans l'année et des principales personnes y ayant collaboré, et l'organisation du processus de vote.

Puis elle met en place la séquence qui commence dès l'issue du premier tour de vote par l'annonce des Nominations, se poursuit par les différentes manifestations organisées en l'honneur des nommés, du Déjeuner des Nommés jusqu'à l'Année Cinéma César, et se termine par l'organisation avec Canal+ de la Cérémonie annuelle de remise des César.

L'Académie organise également plusieurs événements dédiés à celles et ceux qui font le cinéma en France : la Soirée, le Trophée et le Prix Spécial César & Techniques, le Projet Révélation, la Remise de la Médaille d'Or du 40^{ème} Anniversaire, le Dîner des Producteurs et le Prix Daniel Toscan du Plantier, Mémoire de César, Les Nuits en Or, etc...



Ils ont fait 2014

636 films et 3376 personnes éligibles

Le recensement des films et des professionnels

Le secrétariat de l'Académie recense de la façon la plus exhaustive possible l'ensemble des films sortis en salles durant l'année, ainsi que toutes les personnes y ayant collaboré. Puis il recoupe auprès du CNC et des sociétés de production les informations recueillies afin d'établir le « Guide des films de l'année ».

Véritable panorama de l'année cinématographique, ce Guide présente l'ensemble des personnes et des films éligibles aux différentes catégories conformément au Règlement de l'Académie. Pour les César 2015, ce sont 636 films et 3376 personnes qui sont ainsi proposés au suffrage des membres de l'Académie.

La présentation des films aux membres de l'Académie

Afin d'aider ses membres à faire leurs choix de vote, l'Académie propose aux producteurs ou distributeurs plusieurs solutions pour faire découvrir ou redécouvrir les films éligibles.

Sur le site de l'Académie, dès le second trimestre, tous les films éligibles aux différentes catégories de César sont annoncés dans la rubrique l'Année Cinéma : bande annonce, liste

technique et artistique, extraits, making off, galeries photos, interviews... les producteurs et distributeurs peuvent à leur choix tout publier sur cette rubrique, à part le film entier !

Dès la fin de l'année, les ayants-droit peuvent envoyer au domicile de chaque membre de l'Académie, de novembre 2014 à janvier 2015, des invitations lui permettant d'assister à des projections privées, ou des places gratuites pour des films encore à l'affiche.

Ils peuvent également choisir de proposer leur film en DVD dans le Coffret DVD César 2015, qui sera livré personnellement à chacun des membres de l'Académie, dès le début des vacances de Noël !

Pour les courts métrages, l'Académie organise des projections, en salle, des films sélectionnés pour le César du Meilleur Film de Court Métrage et le César du Meilleur Film d'Animation (court métrage).

Tous ces courts métrages sont également tous présentés en copie DVD dans le Coffret DVD César 2015, et proposés sur la plateforme de vidéo à la demande de l'Académie réservée aux membres.



Announce des Nominations / Conférence de Presse 2015

L'organisation du premier tour de vote

L'Académie propose une procédure de vote permettant à ses membres de choisir entre le vote par correspondance et le vote en ligne.

Cette procédure est organisée sous contrôle d'huissier et suivant les directives de l'Académie par la société VOXALY, l'un des meilleurs spécialistes français de l'organisation d'élections, et respecte des critères de vote très rigoureux :

- Vote réservé aux seuls membres actifs de l'Académie (s'étant acquittés de leur cotisation annuelle).
- Présentation exhaustive et équitable des personnes et des films éligibles.
- Garantie de l'anonymat des votes et de la non-communication à aucun tiers du fichier des électeurs.
- Garantie de la confidentialité des résultats.

Le premier tour de vote a désigné les nominations pour chacun des vingt et un César (de ce côté-ci de l'Atlantique on dit les « nommés », de l'autre on parle de « nommées »).

Le bulletin de vote et le « Guide Films » ont été envoyés aux membres le 5 janvier pour ce premier tour, clôturé le 22 janvier pour le vote par correspondance et le 27 janvier à minuit pour le vote en ligne.

L'annonce des nominations

Les résultats ont été dépouillés dans la nuit par VOXALY, sous le contrôle de l'huissier, Maître Gatimel. A 9h45 ce Mercredi 28 Janvier elle a remis l'enveloppe cachetée contenant les nominations en main propre à Alain Terzian, Président de l'Académie, qui en a fait la lecture publique en Conférence de Presse, en duo avec Edouard Baer, Maître de Cérémonie.

Les résultats complets des nominations ont été mis en ligne sur le site de l'Académie dès la fin de la Conférence de Presse.

César 40^{ème} 2015

Dossier de Presse
40^{ème} Cérémonie des César

Théâtre du Châtelet / vendredi 20 février 2015
Académie des Arts et Techniques du Cinéma
www.academie-cinema.org

40^{ème} Cérémonie des César

Vendredi 20 février 2015
Théâtre du Châtelet

PRODUCTION : ZOFÉ FORGE - CAESAR & PARTNERS

les Nominations 2015

Meilleure Actrice

Juliette Binoche

dans SILS MARIA

Marion Cotillard

dans DEUX JOURS, UNE NUIT

Catherine Deneuve

dans DANS LA COUR

Emilie Dequenne

dans PAS SON GENRE

Adèle Haenel

dans LES COMBATTANTS

Sandrine Kiberlain

dans ELLE L'ADORE

Karin Viard

dans LA FAMILLE BÉLIER

Meilleur Acteur

Niels Arestrup

dans DIPLOMATIE

Guillaume Canet

dans LA PROCHAINE FOIS JE VISERAI

LE CŒUR

François Damiens

dans LA FAMILLE BÉLIER

Romain Duris

dans UNE NOUVELLE AMIE

Vincent Lacoste

dans HIPPOCRATE

Pierre Niney

dans YVES SAINT LAURENT

Gaspard Ulliel

dans SAINT LAURENT

Meilleure Actrice dans un Second Rôle

Marianne Denicourt

dans HIPPOCRATE

Claude Gensac

dans LULU FEMME NUE

Izïa Higelin

dans SAMBA

Charlotte Le Bon

dans YVES SAINT LAURENT

Kristen Stewart

dans SILS MARIA

Meilleur Acteur dans un Second Rôle

Eric Elmosnino

dans LA FAMILLE BÉLIER

Guillaume Gallienne

dans YVES SAINT LAURENT

Louis Garrel

dans SAINT LAURENT

Reda Kateb

dans HIPPOCRATE

Jérémie Renier

dans SAINT LAURENT

Meilleur Espoir Féminin

Lou de Laâge

dans RESPIRE

Louane Emera

dans LA FAMILLE BÉLIER

Joséphine Japy

dans RESPIRE

Ariane Laped

dans FIDELIO, L'ODYSSÉE D'ALICE

Karidja Touré

dans BANDE DE FILLES

Meilleur Scénario Original

Thomas Cailley, Claude Le Pape

pour LES COMBATTANTS

Victoria Bedos, Stanislas Carré de Malberg,

Eric Lartigau, Thomas Bidegain

pour LA FAMILLE BÉLIER

Thomas Lilti, Baya Kasmi, Julien Lilti,

Pierre Chosson

pour HIPPOCRATE

Olivier Assayas

pour SILS MARIA

Abderrahmane Sissako, Kessen Tall

pour TIMBUKTU

Meilleure Musique Originale

Jean-Baptiste de Laubier

pour BANDE DE FILLES

Béatrice Thiriet

pour BIRD PEOPLE

Lionel Flairs, Benoît Rault, Philippe Deshaies

pour le groupe HiTnRuN

pour LES COMBATTANTS

Amine Bouhafa

pour TIMBUKTU

Ibrahim Maalouf

pour YVES SAINT LAURENT

Meilleur Espoir Masculin

Kévin Azaïs

dans LES COMBATTANTS

Ahmed Dramé

dans LES HÉRITIERS

Kirill Emelyanov

dans EASTERN BOYS

Pierre Rochefort

dans UN BEAU DIMANCHE

Marc Zinga

dans QU'ALLAH BÉNISSE LA FRANCE

Meilleure Adaptation

Mathieu Amalric, Stéphanie Cléau

pour LA CHAMBRE BLEUE

Cyril Gely, Volker Schlöndorff

pour DIPLOMATIE

Sólveig Anspach, Jean-Luc Gaget

pour LULU FEMME NUE

Lucas Belvaux

pour PAS SON GENRE

Cédric Anger

pour LA PROCHAINE FOIS

JE VISERAI LE CŒUR

Meilleur Son

Pierre André, Daniel Sobrino

pour BANDE DE FILLES

Jean-Jacques Ferran, Nicolas Moreau,

Jean-Pierre Laforce

pour BIRD PEOPLE

Jean-Luc Audy, Guillaume Bouchateau,

Niels Barletta

pour LES COMBATTANTS

Nicolas Cantin, Nicolas Moreau,

Jean-Pierre Laforce

pour SAINT LAURENT

Philippe Welsh, Roman Dymny, Thierry Delor

pour TIMBUKTU

Meilleure Photo

Christophe Beaucarne
pour LA BELLE ET LA BÊTE
Josée Deshaies
pour SAINT LAURENT
Yorick Le Saux
pour SILS MARIA
Sofian El Fani
pour TIMBUKTU
Thomas Hardmeier
pour YVES SAINT LAURENT

Meilleurs Costumes

Pierre-Yves Gayraud
pour LA BELLE ET LA BÊTE
Carine Sarfati
pour LA FRENCH
Anaïs Romand
pour SAINT LAURENT
Pascaline Chavanne
pour UNE NOUVELLE AMIE
Madeline Fontaine
pour YVES SAINT LAURENT

Meilleur Montage

Lilian Corbeille
pour LES COMBATTANTS
Christel Dewynter
pour HIPPOCRATE
Frédéric Baillehaiche
pour PARTY GIRL
Fabrice Rouaud
pour SAINT LAURENT
Nadia Ben Rachid
pour TIMBUKTU

Meilleurs Décors

Thierry Flamand
pour LA BELLE ET LA BÊTE
Jean-Philippe Moreaux
pour LA FRENCH
Katia Wyszkop
pour SAINT LAURENT
Sebastian Birchler
pour TIMBUKTU
Aline Bonetto
pour YVES SAINT LAURENT

Meilleur Réalisateur

Céline Sciamma
pour BANDE DE FILLES
Thomas Cailley
pour LES COMBATTANTS
Robin Campillo
pour EASTERN BOYS
Thomas Lilti
pour HIPPOCRATE

Bertrand Bonello
pour SAINT LAURENT
Olivier Assayas
pour SILS MARIA
Abderrahmane Sissako
pour TIMBUKTU

Meilleur Film de Court Métrage

AÏSSA

réalisé par Clément Tréhin-Lalanne
produit par Pauline Seigland, Karine Blanc,
Michel Tavares

LA FEMME DE RIO

réalisé par Emma Luchini, Nicolas Rey
produit par Maxime Delauney, Romain Rousseau

INUPILUK

réalisé par Sébastien Betbeder
produit par Frédéric Dubreuil

LES JOURS D'AVANT

réalisé par Karim Moussaoui
produit par Virginie Legeay, Rebecca Mourot-Lévy

OÙ JE METS MA PUDEUR

réalisé par Sébastien Bailly
produit par Sébastien de Fonséca, Ludovic Henry

LA VIRÉE À PANAME

réalisé par Carine May, Hakim Zouhani
produit par Rachid Khaldi, Hakim Zouhani

Meilleur Film Documentaire

CARICATURISTES - FANTASSINS DE LA DÉMOCRATIE

réalisé par Stéphanie Valloatto
produit par Radu Mihaileanu, Cyrille Blanc

LES CHÈVRES DE MA MÈRE

réalisé par Sophie Audier
produit par Anne-Cécile Berthomeau,
Édouard Mauriat

LA COUR DE BABEL

réalisé par Julie Bertuccelli
produit par Yaël Fogiel, Laetitia Gonzalez,
Eric Lagesse

NATIONAL GALLERY

réalisé par Frederick Wiseman
produit par Pierre Olivier Bardet

LE SEL DE LA TERRE

réalisé par Wim Wenders, Juliano Ribeiro Salgado
produit par David Rosier

Meilleur Film d'Animation

LE CHANT DE LA MER (long métrage)

réalisé par Tomm Moore
coproducteurs France Clément Calvet,
Jérémie Fajner

JACK ET LA MÉCANIQUE DU CŒUR (long métrage)

réalisé par Mathias Malzieu, Stéphane Berla
produit par Virginie Besson-Silla

MINUSCULE - LA VALLÉE DES FOURMIS PERDUES (long métrage)

réalisé par Thomas Szabo, Hélène Giraud
produit par Philippe Delarue

BANG BANG ! (court métrage)

réalisé par Julien Bisaro
produit par Jérôme Barthélemy, Daniel Sauvage

LA BÛCHE DE NOËL (court métrage)

réalisé par Vincent Patar, Stéphane Aubier
produit par Nicolas Schmerkin

LA PETITE CASSEROLE D'ANATOLE (court métrage)

réalisé par Eric Montchaud
produit par Jean-Pierre Lemouland
LES PETITS CAILLOUX (court métrage)

réalisé par Chloé Mazlo
produit par Jean-Christophe Soulageon

Meilleur Premier Film

LES COMBATTANTS

réalisé par Thomas Cailley
produit par Pierre Guyard

ELLE L'ADORE

réalisé par Jeanne Herry
produit par Alain Attal, Hugo Sélignac

FIDELIO, L'ODYSSÉE D'ALICE

réalisé par Lucie Borleteau
produit par Marine Arrighi de Casanova,
Pascal Caucheteux

PARTY GIRL

réalisé par Marie Amachoukeli, Claire Burger,
Samuel Theis

produit par Marie Masmonteil, Denis Carot

QU'ALLAH BÉNISSE LA FRANCE

réalisé par Abd Al Malik
produit par François Kraus,
Denis Pineau-Valencienne

Meilleur Film Étranger

12 YEARS A SLAVE

réalisé par Steve McQueen
distribution France MARS DISTRIBUTION

BOYHOOD

réalisé par Richard Linklater
distribution France DIAPHANA DISTRIBUTION

DEUX JOURS, UNE NUIT

réalisé par Jean-Pierre Dardenne, Luc Dardenne
coproduction France ARCHIPEL 35 (Denis Freyd)

IDA

réalisé par Pawel Pawlikowski
distribution France MEMENTO FILMS
DISTRIBUTION

MOMMY

réalisé par Xavier Dolan
distribution France DIAPHANA DISTRIBUTION

THE GRAND BUDAPEST HOTEL

réalisé par Wes Anderson
distribution France TWENTIETH CENTURY FOX

WINTER SLEEP

réalisé par Nuri Bilge Ceylan
coproduction France MEMENTO FILMS
PRODUCTION (Alexandre Mallet-Guy)

Meilleur Film

LES COMBATTANTS

produit par Pierre Guyard
réalisé par Thomas Cailley

EASTERN BOYS

produit par Hugues Charbonneau, Marie-Ange Luciani
réalisé par Robin Campillo

LA FAMILLE BÉLIER

produit par Eric Jehelmann, Philippe Rousselet,
Stéphanie Bermann

réalisé par Eric Lartigau

HIPPOCRATE

produit par Agnès Vallée, Emmanuel Barraux
réalisé par Thomas Lilti

SAINT LAURENT

produit par Eric Altmayer, Nicolas Altmayer,
Christophe Lambert

réalisé par Bertrand Bonello

SILS MARIA

produit par Charles Gillibert
réalisé par Olivier Assayas

TIMBUKTU

produit par Sylvie Pialat, Etienne Comar
réalisé par Abderrahmane Sissako

Vote
CÉSAR 2015
Index des films



Un nouveau bulletin de vote a été envoyé le 2 février pour le second tour, clôturé le 17 février pour le vote par correspondance et le 20 février à 16h pour le vote en ligne, quelques heures avant le début de la 40^{ème} Cérémonie des César.

VOXALY dispose alors de quelques heures pour dépouiller les résultats, sous le contrôle de l'huissier qui se rend ensuite au Théâtre du Châtelet pour remettre lui-même à chacun des remettants les enveloppes cachetées contenant les noms des lauréats.

*La 40^{ème}
Cérémonie
des César peut
maintenant
commencer !*

« Eh bien voilà. Il a été fondé une Académie des Arts et Techniques du Cinéma composée de neuf cents personnes, comédiens, techniciens, producteurs, réalisateurs, monteurs, opérateurs, qui représentent la profession tout entière. On leur a demandé de voter et de décider, de leur libre choix, quels étaient pour l'année 75 les meilleurs films, français ou étrangers, les comédiens qu'ils reconnaissaient comme les plus valeureux ou les techniciens qui avaient le mieux fait leur travail. Et on est arrivé ainsi à une sélection, dans chacune de ces disciplines on a retenu les quatre premiers nommés, et on a renvoyé à tout ce collège électoral, à ces 900 personnes, les nominations des quatre meilleurs films, ou des quatre meilleurs techniciens, ou des quatre meilleurs comédiens dans chaque spécialité.

Et a été fait un vote final. Ce vote, nous allons le connaître dans un instant. Dans un instant, va entrer sur cette scène celui qui est la conscience de cette soirée, c'est-à-dire l'huissier, qui détient dans des enveloppes le secret, secret qui ne sera plus d'ici quelques instants. Et je demande à Jean-Claude Brialy de nous présenter Maître Karsenti ! (sonnerie de trompettes) Maître, maître, vous êtes là avec votre serviette, on dirait une silhouette précise pour un film, et dans la serviette il y a le secret ! Voilà les enveloppes dans lesquelles il y a les noms des films, des comédiens et des techniciens qui ont été choisis. Eh bien, maître, je vais vous demander de déposer ces enveloppes, s'il vous plaît, sur cette table où se trouvent justement ce que l'on appelle déjà les César !

Les César ils sont là ! »

Pierre Tchernia

**Discours d'ouverture de la 1^{re} Cérémonie des César
3 avril 1976, Palais des Congrès, Paris**

Fanny Ardant

1997 César de la Meilleure Actrice dans « Pédale douce » de Gabriel Aghion

Photogramme extrait du film « Vivement dimanche ! » de François Truffaut

©1983 Les Films du Carrosse Films A2 - Avec l'autorisation de MK2

César ⁴⁰ème

40^e Cérémonie des César 2015

Vendredi 20 février / Théâtre du Châtelet

en direct, en clair et en exclusivité sur Canal+, à partir de 21h





Bienvenue !

À la 40^{ème} Cérémonie des César

L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma reçoit ses mille quatre cents invités, venus pour assister à l'ouverture sur scène des enveloppes cachetées contenant le nom des vingt-et-un lauréats.

21h, sur scène, le Président de la Cérémonie, Monsieur Dany Boon, va prononcer la phrase tant attendue « Et je déclare ouverte la 40^{ème} Cérémonie des César ».

Comme pour l'annonce des nominations, trois semaines plus tôt, celle des lauréats va constituer le cœur du suspense de la soirée.

Sous la direction d'Edouard Baer, Maître de Cérémonie, et dans la mise en scène de Renaud Le Van Kim, vingt-et-une statuettes vont ainsi être remises aux heureux lauréats, correspondant aux vingt-et-une enveloppes que l'huissier aura donné aux remettants, quelques instants seulement avant leur ouverture.

Comme chaque année depuis 1993, la Cérémonie est retransmise en clair et en exclusivité sur Canal+. Grâce aux caméras du diffuseur privilégié du cinéma français, ce ne sont pas seulement les mille quatre cents invités de l'Académie, mais des millions de téléspectateurs qui vont pouvoir ainsi assister, en direct, à la révélation de leur précieux contenu.

Dany Boon

Mot du Président des César ...

Lorsque Dany m'a demandé d'écrire ces quelques lignes, j'ai bien évidemment accepté de prendre la plume spontanément après une réflexion de quelques semaines... Très honoré de sa requête, je posai néanmoins comme seule condition qu'il soit mon nègre dans cet exercice délicat afin de signer son texte sans lever l'encre, tout en laissant planer le doute sur l'objectivité du propos. Alors nègre ou ne pas nègre, telle est la question..

Cher Boon, et non pas Cherbourg, ça c'est pour les parapluies, et tu n'es pas du genre à faire les choses à Demy, après avoir été roi du box office, ou « boîte bureau » en français, prince du rire, pince sans rire, empereur des Cht'is, Seigneur d'Armentières, te voilà Président sans même être passé par les primaires, ni les secondaires d'ailleurs... Mais qu'importe les écoles puisque tu ne manques pas de classe. Ni d'élégance, ce qui est pareil et inversement identique si on voit les choses d'un autre angle.

Tu es de cette école où le rire est poli comme un joyaux joyeux que tu aiguisés et fais briller sans jamais luire. Tu jongles avec ton corps, comme Raymond avec les mots, de Kabyle en syllabe tu mimes les mots comme Chaplin fait le Charlot, tu es clown comme Laurel est hardi. Ta générosité mêlée à ton humilité fait de toi un être rare dans l'art du rire.

Un être humé qui sent bon l'humain. Et l'Humex aussi, ce qui te permet de rire de tout.

Tu présides donc le temps d'un soir l'empire des César, où le pire de ces arts fait place aux as de cet art, dit 7^{ème}, arrondissons... Un lieu où couler un bronze n'est, pour une fois, point vulgaire. Une soirée d'hommages et d'intérêts au cinéma, où ses membres se pressent pour s'y voir décerner des compressions ou dépression pour les autres.

En conclusion, j'aimerais à mon tour t'en remettre une, non pas une couche, mais le César du meilleur drôle qui est aussi celui de la gentillesse, de la fidélité et de l'humilité. Certes c'est un peu bateau, mais pourquoi renoncer à naviguer dans ces eaux douces.

Alors tu le sais peut-être et si tu l'ignores il faut que tu le saches avant la phrase finale, mais je suis fier d'avoir croisé ta route pavée de bonnes intentions et de marcher à tes côtés sur le chemin, non pas de Compostelle, je laisse ça à Madame la Ministre, mais le chemin de l'amitié.

Mon ami, mon Dany, cher Président, je me permets au nom de Jules, des françaises et des François, de te dire bravo et merci pour ces moments...

Stéphane De Groodt



Edouard Baer

Maître de Cérémonie

Il faut très peu de temps pour réaliser qu'on ne connaîtra jamais totalement Edouard. En quelques jours, on rencontre cinq, six personnes différentes, qui s'appellent pourtant comme lui.

Il y a l'auteur qui vient vous voir avec une idée qu'il a envie de développer, et qui vous en parle avec toute la modestie et l'espoir des commencements.

Il y a au milieu de cette conversation l'Edouard qui évoque un de ses amis et bondit aussitôt sur son téléphone pour lui passer le bonjour, comme ça, histoire de le rendre présent tout de suite, de l'entendre de vive voix.

(C'est pour ça que le rôle de Maître de Cérémonie lui va comme un gant. Édouard n'aime pas que les gens disparaissent autour de lui, ou plutôt il aime pouvoir les convoquer à tout moment, comme si personne ne le quittait jamais.)

Il y a aussi le bon vivant qui, à peine entré dans le restaurant, aime aller parler au cuisinier derrière ses fourneaux en buvant l'apéro.

Et plus tard dans la soirée, le noctambule qui titube dans les rues de Paris en partageant sa nuit avec les chats errants du quartier.

Un jour, c'est une mémoire vivante de chansons françaises, un juke-box de paroles, l'autre, un amateur de livres capable de vous citer une scène entière d'une rencontre obscure sous l'Occupation.

Il y a aussi le directeur de théâtre, l'entraîneur de troupe, puis deux minutes après, le reclus mélancolique.

Il y a surtout le Cinéma. Des moustaches du petit gaulois aux terrasses de la Bostella. De la décapotable du Bison à la chambre de Betty Fisher. Et sur le plateau, l'acteur extraverti au timbre olympien, puis soudain le comédien plein de pudeur dont on découvre la voix brisée.

Rendez vous à son anniversaire et vous verrez. Vous y rencontrerez de tout, passant du cinéma français aux gitans célestes, des vedettes enchanteresses aux livreurs enchantés, des banquiers de gauche aux clochards bougons.

Dans cette farandole de visages, de cœurs et de visages, il y a vous et il y a moi.

Il y a de la place pour tout le monde, dans cette troupe. Pas d'exclus, pas de bandes, pas de favoris.

Ce soir, vous qui êtes dans la salle, devant votre télé, vous sentirez tout ça, vous vous sentirez enveloppés par cette ironie qui n'est jamais blessante, par cette distance jamais hautaine, cette bienveillance jamais sentimentale, comme si ce monsieur loyal nous lançait une invitation, une invitation à l'indulgence, à la joie aussi, et à un peu de dérision envers notre légitime et parfois risible besoin d'être fêtés.



Ils nous ont quittés

*Ce n'est pas vrai qu'un mort
Soit comme un vague empire
Plein d'ordres et de bruit,*

*Qu'il nous envie
Quand nous mangeons.*

*Ce n'est pas vrai qu'un mort
Soit du sang ou du lait la nuit plus haut que nous.*

*Ce n'est pas lui qui rit dans l'arbre et dans le vent
Si l'on pleure au village.*

*Ce n'est pas lui non plus
qui fait tomber les bols quand on tourne le dos
Ou la suie sur le feu.*

*Ce n'est jamais un mort
Qui nous prend à partie dans les yeux des chevreaux.*

*Il ne faut pas mentir,
Rien n'est si mort qu'un mort*

*Mais c'est vrai que des morts
Font sur terre un silence
Plus fort que le sommeil.*

Poème de Guillevic écrit en 1947 en hommage à Gabriel Péri

Monique Archambault
Chef Maquilleur

Héliène Duc
Actrice

Yvette Lebon
Actrice

Henri Graziani
Réalisateur

Antoine Duhamel
Compositeur Musique

Eric-Gaston Lorvoire
Acteur, Metteur en scène

Thanh At Hoang
Chef Décorateur

Fabrice Ferrari
Réalisateur, Producteur

Nicole Lubtchansky
Chef Monteuse

Gabriel Auer
Réalisateur

Michel Francini
Acteur

Marco Perrin
Acteur

Jacques Chancel
Journaliste

Maud Begon
Chef Maquilleuse

Jean Gaven
Acteur

Françoise Bertin
Actrice

Philippe Gérard
Compositeur Musique

Claude Pignot
Chef Décorateur

Fred Personne
Acteur

Jean-Louis Bertuccelli
Réalisateur

Pierre Gillette
Chef Monteur

Jean Pointot
Chef Décorateur

Claudine Bouché
Chef Monteuse

José Artur
Journaliste, critique cinéma

Jean-Pierre Vergne
Réalisateur

Daniel Boulanger
Scénariste

Alain Resnais
Réalisateur

Michèle Guigon
Actrice

Jean-François Calvé
Acteur

Marie Dubois
Actrice

Jacques Saulnier
Chef Décorateur

Jean Cosmos
Scénariste

Roger Jacquet
Acteur

Nicolas Schlumberger
Producteur

Jacques Vigoureux
Réalisateur, Scénariste

Jean Couturier
Réalisateur

Micheline Dax
Actrice

Denis Seurat
Assistant Réalisateur

Marcel Cuvelier
Acteur

Régine Juin
Exploitante salles

Benjamin Simon
Producteur

Andrée Davanture
Chef Monteuse

Jérôme Kanapa
Réalisateur

Alain Siritzky
Producteur, Distributeur

Rémi Waterhouse
Réalisateur, Scénariste

Gilles Husson
Chef Machiniste

Thierry de Ganay
Producteur

Eliane Labourdette
Actrice

Georges Vaglio
Ingénieur du Son

Jacques Herlin
Acteur

Gérard Lartigau
Acteur

Michel Lang
Réalisateur

Carlo Varini
Chef Opérateur

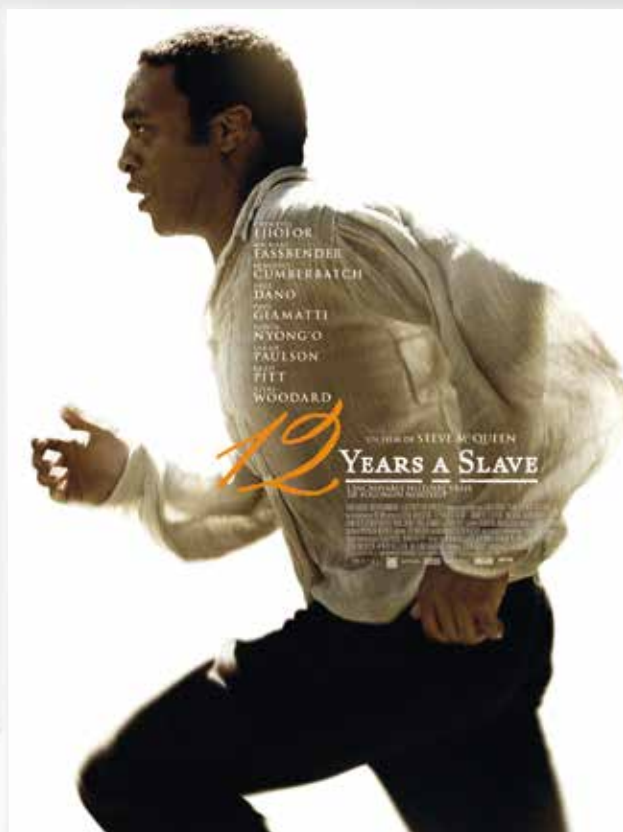
René Vautier
Réalisateur



An aerial night view of a city, likely Paris, with lights reflecting on the water. The lights are concentrated in a diagonal line across the frame, with a denser cluster on the right side. The background is dark, making the lights stand out.

l'Année Cinéma César

Entre les choix de la critique et ceux du public, voici celui des professionnels :
tous les films qui ont recueilli au moins une nomination pour les César 2015



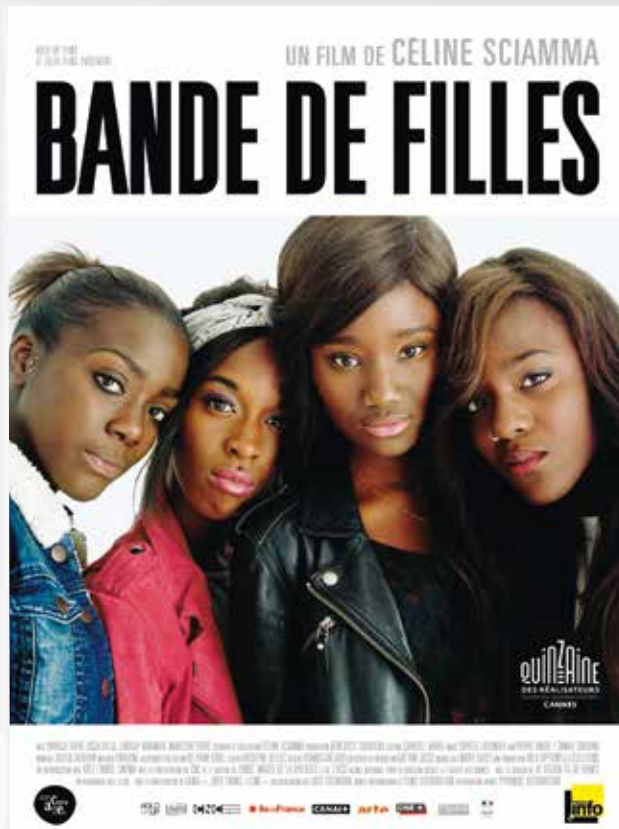
Nominations

Meilleur Film Étranger

réalisé par **Steve McQueen**

distribution France **MARS DISTRIBUTION**

12 Years a Slave



Nominations

Meilleur Espoir Féminin
Karidja Touré

Meilleure Musique Originale
Jean-Baptiste de Laubier

Meilleur Son
Pierre André et Daniel Sobrino

Meilleur Réalisateur
Céline Sciamma

Bande de filles



Nominations

Meilleure Photo
Christophe Beaucarne

Meilleurs Costumes
Pierre-Yves Gayraud

Meilleurs Décors
Thierry Flamand

La Belle et la Bête

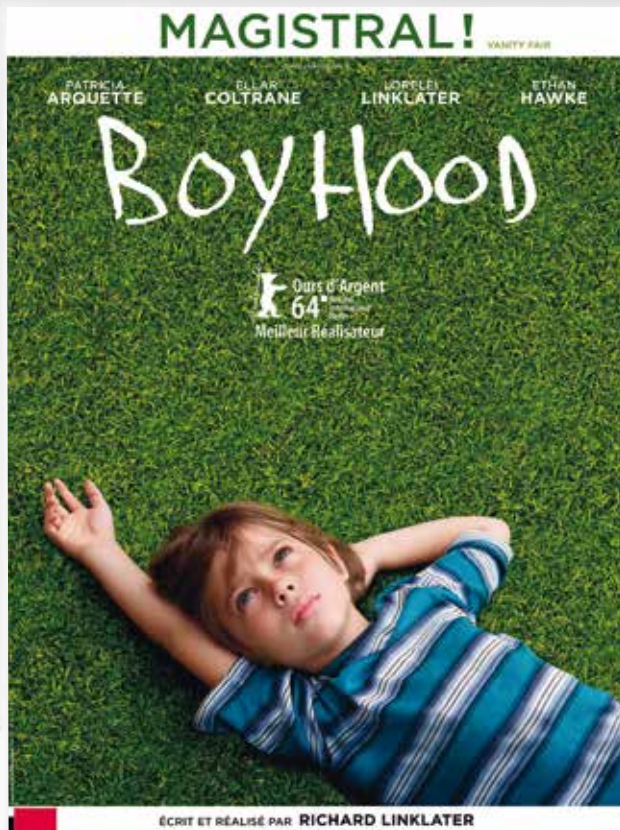


Nominations

Meilleure Musique Originale
Béatrice Thiriet

Meilleur Son
Jean-Jacques Ferran, Nicolas Moreau,
Jean-Pierre Laforce

Bird People



Nominations

Meilleur Film Étranger

réalisé par **Richard Linklater**

distribution France **DIAPHANA DISTRIBUTION**

Boyhood



Nominations

Meilleur Film Documentaire

réalisé par **Stéphanie Valloatto**

produit par **Radu Mihaileanu** et **Cyrille Blanc**

Caricaturistes Fantassins de la démocratie



Nominations

Meilleure Adaptation

Mathieu Amalric et Stéphanie Cléau

La chambre bleue



Nominations

Meilleur Film d'Animation

réalisé par **Tomm Moore**

coproducteurs **France Clément Calvet** et

Jérémie Fajner

Le chant de la mer



Nominations

Meilleur Film Documentaire

réalisé par **Sophie Audier**

produit par **Anne-Cécile Berthomeau** et
Édouard Mauriat

Les chèvres de ma mère



Nominations

Meilleure Actrice
Adèle Haenel

Meilleur Espoir Masculin
Kévin Azaïs

Meilleur Scénario Original
Thomas Cailley et Claude Le Pape

Meilleure Musique Originale
Lionel Flairs, Benoît Rault, Philippe Deshaies
pour le groupe HiTnRuN

Meilleur Son
Jean-Luc Audy, Guillaume Bouchateau,
Niels Barletta

Meilleur Montage
Lilian Corbeille

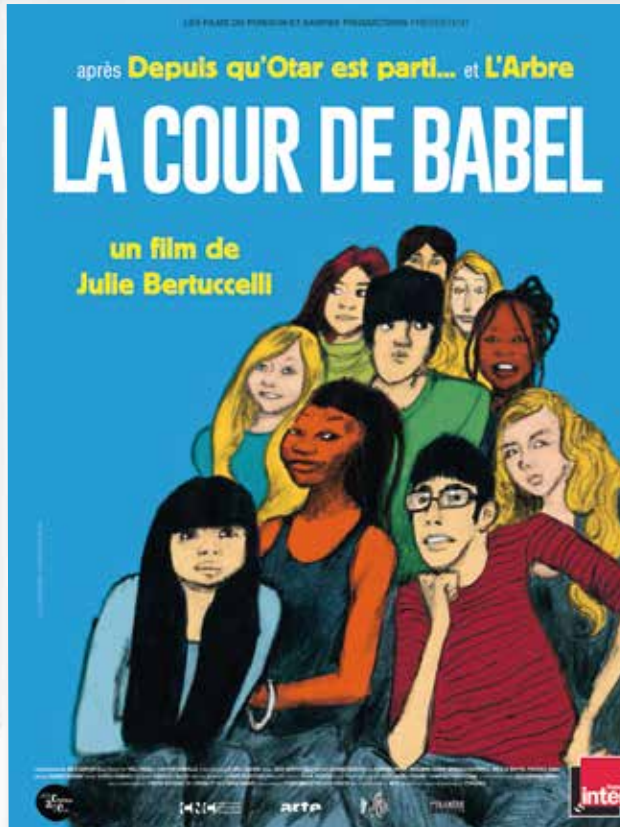
Meilleur Réalisateur
Thomas Cailley

Meilleur Premier Film

Meilleur Film

produit par **Pierre Guyard**
réalisé par **Thomas Cailley**

Les Combattants



Nominations

Meilleur Film Documentaire

réalisé par **Julie Bertucelli**

produit par **Yaël Fogiel, Laetitia Gonzalez,**
Eric Lagesse

La Cour de Babel



Nominations

Meilleure Actrice
Catherine Deneuve

Dans la cour



Nominations

Meilleure Actrice
Marion Cotillard

Meilleur Film Étranger
réalisé par **Jean-Pierre et Luc Dardenne**
coproduction France **ARCHIPEL 35**
(Denis Freyd)

Deux jours, une nuit

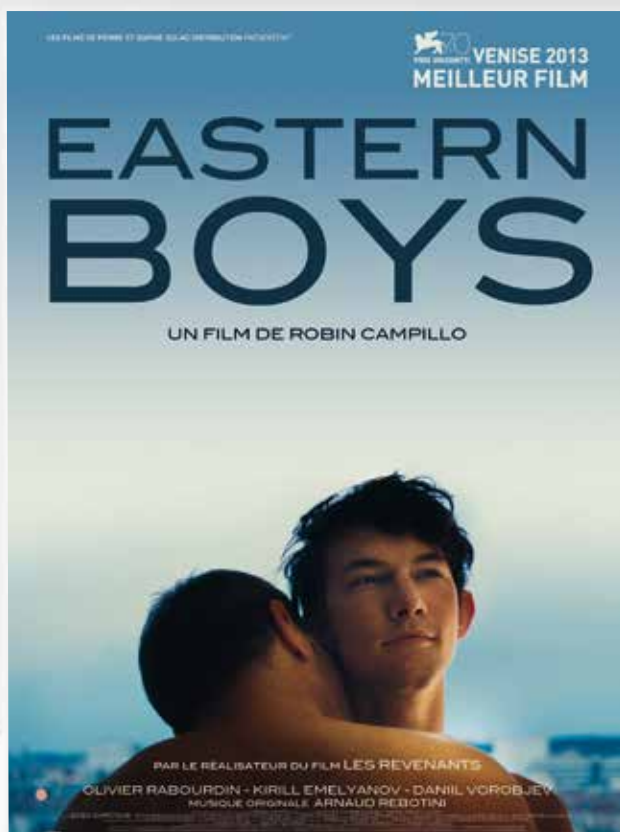


Nominations

Meilleur Acteur
Niels Arestrup

Meilleure Adaptation
Cyril Gely et Volker Schlöndorff

Diplomatie



Nominations

Meilleur Espoir Masculin
Kirill Emelyanov

Meilleur Réalisateur
Robin Campillo

Meilleur Film
produit par **Hugues Charbonneau** et
Marie-Ange Luciani
réalisé par **Robin Campillo**

Eastern Boys



Nominations

Meilleure Actrice
Sandrine Kiberlain

Meilleur Premier Film
réalisé par **Jeanne Herry**
produit par **Alain Attal** et **Hugo Sélignac**

Elle l'adore



Nominations

Meilleure Actrice
Karin Viard

Meilleur Acteur
François Damiens

Meilleur Acteur dans un Second Rôle
Eric Elmosnino

Meilleur Espoir Féminin
Louane Emera

Meilleur Scénario Original
Victoria Bedos, Stanislas Carré de Malberg,
Eric Lartigau, Thomas Bidegain

Meilleur Film
produit par Eric Jehelmann, Philippe Rousselet,
Stéphanie Bermann
réalisé par Eric Lartigau

La Famille Bélier



Nominations

Meilleur Espoir Féminin
Ariane Labed

Meilleur Premier Film
réalisé par **Lucie Borleteau**
produit par **Marine Arrighi de Casanova** et
Pascal Caucheteux

Fidelio, l'odyssée d'Alice

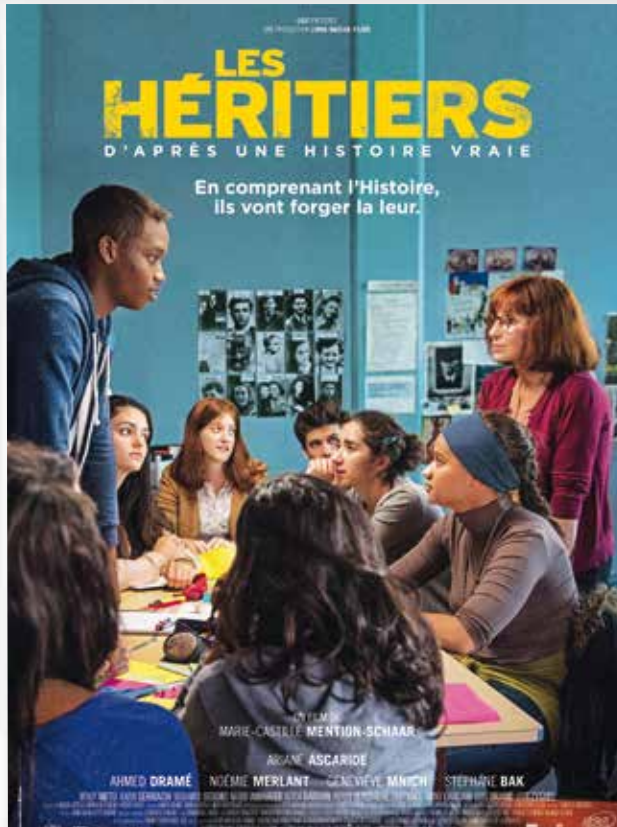


Nominations

Meilleurs Costumes
Carine Sarfati

Meilleurs Décors
Jean-Philippe Moreaux

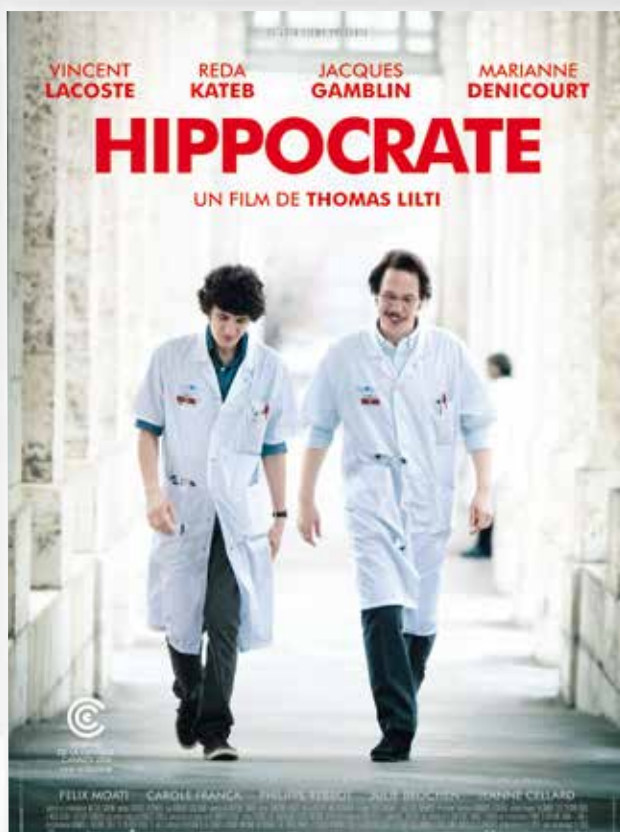
La French



Nominations

Meilleur Espoir Masculin
Ahmed Dramé

Les Héritiers



Nominations

Meilleur Acteur
Vincent Lacoste

Meilleure Actrice dans un Second Rôle
Marianne Denicourt

Meilleur Acteur dans un Second Rôle
Reda Kateb

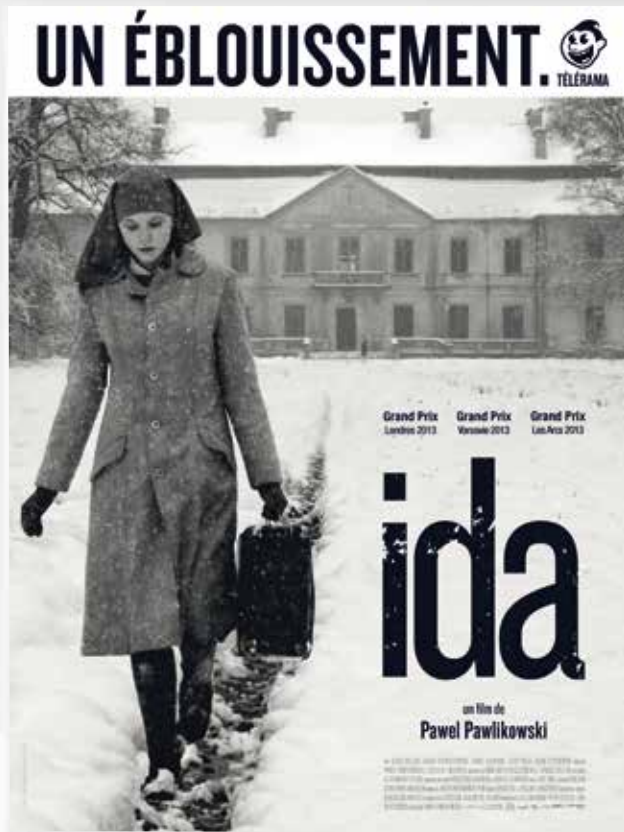
Meilleur Scénario Original
Thomas Lilti, Baya Kasmi, Julien Lilti,
Pierre Chosson

Meilleur Montage
Christel Dewynter

Meilleur Réalisateur
Thomas Lilti

Meilleur Film
produit par Agnès Vallée et Emmanuel Barraux
réalisé par Thomas Lilti

Hippocrate



Nominations

Meilleur Film Étranger

réalisé par **Pawel Pawlikowski**
distribution France **MEMENTO FILMS**
DISTRIBUTION

Ida



Nominations

Meilleur Film d'Animation

réalisé par **Mathias Malzieu** et **Stéphane Berla**
produit par **Virginie Besson-Silla**

Jack et la Mécanique du Cœur

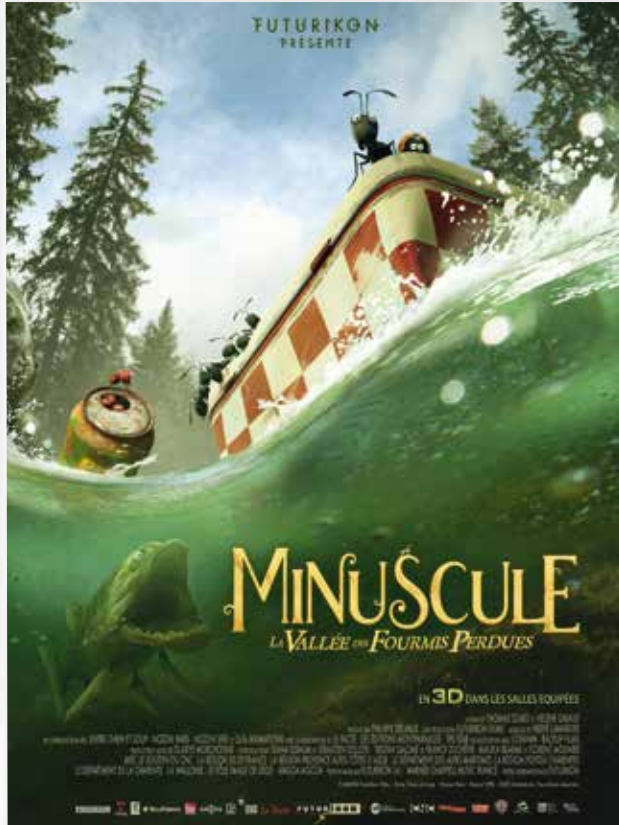


Nominations

Meilleure Actrice dans un Second Rôle
Claude Gensac

Meilleure Adaptation
Sólveig Anspach et Jean-Luc Gaget

Lulu femme nue



Nominations

Meilleur Film d'Animation

réalisé par **Thomas Szabo** et **Hélène Giraud**
produit par **Philippe Delarue**

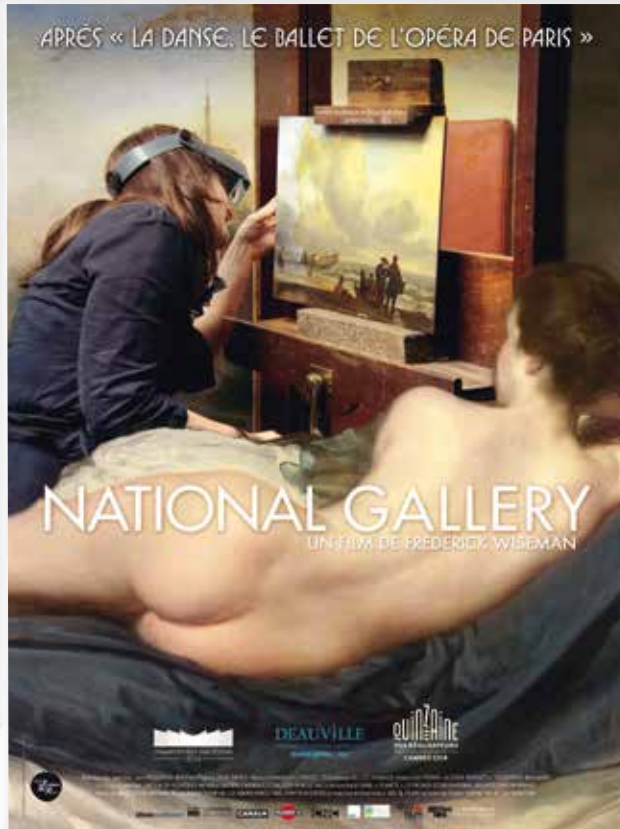
Minuscule la vallée des fourmis perdues



Nominations

Meilleur Film Étranger
réalisé par **Xavier Dolan**
distribution France **DIAPHANA**
DISTRIBUTION

Mommy



Nominations

Meilleur Film Documentaire
réalisé par **Frederick Wiseman**
produit par **Pierre Olivier Bardet**

National Gallery



Nominations

Meilleur Montage
Frédéric Baillehaiche

Meilleur Premier Film

réalisé par **Marie Amachoukeli, Claire Burger, Samuel Theis**

produit par **Marie Masmonteil et Denis Carot**

Party Girl



Nominations

Meilleure Actrice
Emilie Dequenne

Meilleure Adaptation
Lucas Belvaux

Pas son genre



Nominations

Meilleur Acteur
Guillaume Canet

Meilleure Adaptation
Cédric Anger

*La prochaine fois
je viserai le cœur*



Nominations

Meilleur Espoir Masculin
Marc Zinga

Meilleur Premier Film
réalisé par **Abd Al Malik**
produit par **François Kraus** et
Denis Pineau-Valencienne

Qu'Allah bénisse la France



Nominations

Meilleur Espoir Féminin
Lou de Laâge

Meilleur Espoir Féminin
Joséphine Japy

Respire



Nominations

Meilleur Acteur
Gaspard Ulliel

Meilleur Acteur dans un Second Rôle
Louis Garrel

Meilleur Acteur dans un Second Rôle
Jérémie Renier

Meilleur Son
Nicolas Cantin, Nicolas Moreau,
Jean-Pierre Laforce

Meilleure Photo
Josée Deshaies

Meilleur Montage
Fabrice Rouaud

Meilleurs Costumes
Anaïs Romand

Meilleurs Décors
Katia Wyszokp

Meilleur Réalisateur
Bertrand Bonello

Meilleur Film
produit par **Eric Altmayer, Nicolas Altmayer,**
Christophe Lambert
réalisé par **Bertrand Bonello**

Saint Laurent



Nominations

Meilleure Actrice dans un Second Rôle
Izia Higelin

Samba



Nominations

Meilleur Film Documentaire
réalisé par **Wim Wenders** et
Juliano Ribeiro Salgado
produit par **David Rosier**

Le sel de la terre



Nominations

Meilleure Actrice
Juliette Binoche

Meilleure Actrice dans un Second Rôle
Kristen Stewart

Meilleur Scénario Original
Olivier Assayas

Meilleure Photo
Yorick Le Saux

Meilleur Réalisateur
Olivier Assayas

Meilleur Film
produit par **Charles Gillibert**
réalisé par **Olivier Assayas**

Sils Maria



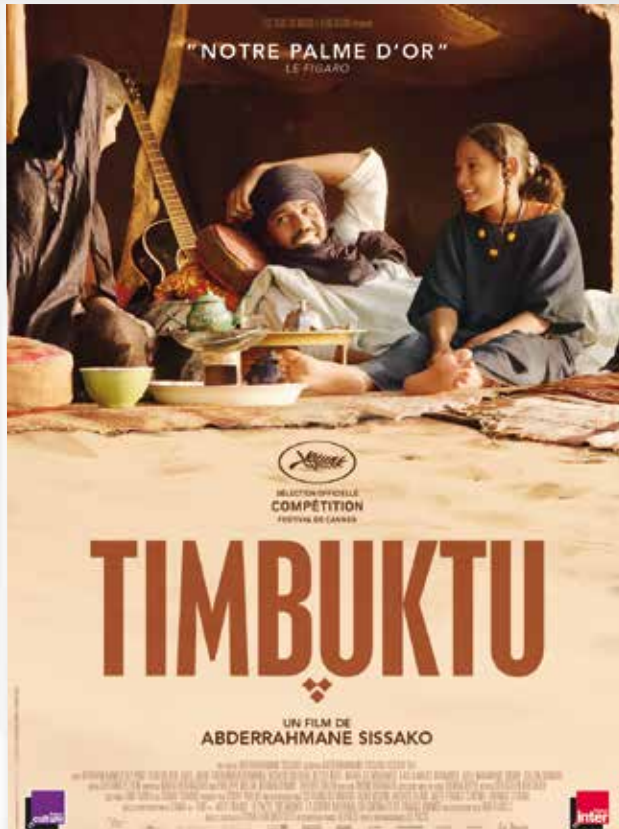
Nominations

Meilleur Film Étranger

réalisé par **Wes Anderson**

distribution France **TWENTIETH CENTURY
FOX**

The Grand Budapest Hotel



Nominations

Meilleur Scénario Original
Abderrahmane Sissako et Kessen Tall

Meilleure Musique Originale
Amine Bouhafa

Meilleur Son
Philippe Welsh, Roman Dymny,
Thierry Delor

Meilleure Photo
Sofian El Fani

Meilleur Montage
Nadia Ben Rachid

Meilleurs Décors
Sebastian Birchler

Meilleur Réalisateur
Abderrahmane Sissako

Meilleur Film
produit par Sylvie Pialat et Etienne Comar
réalisé par Abderrahmane Sissako

Timbuktu



Nominations

Meilleur Esprit Masculin
Pierre Rochefort

Un beau dimanche

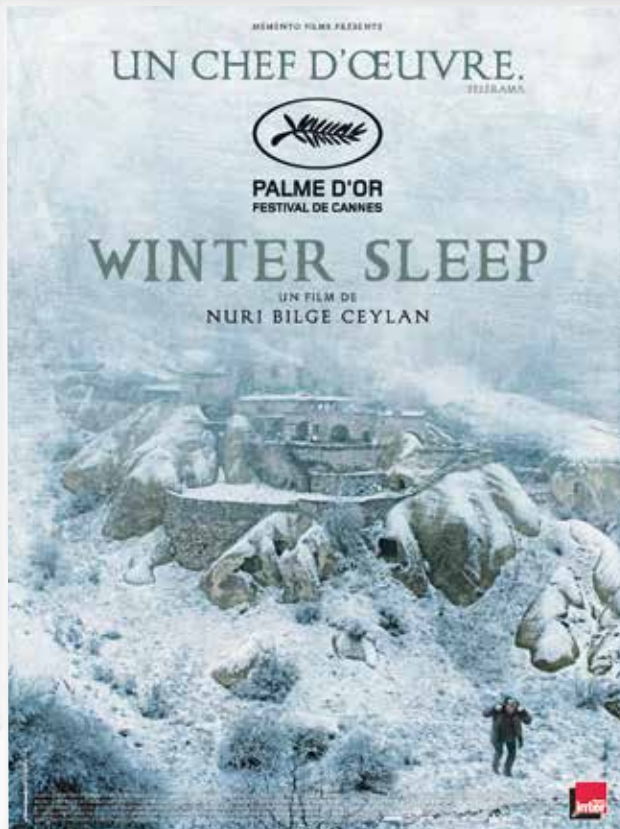


Nominations

Meilleur Acteur
Romain Duris

Meilleurs Costumes
Pascaline Chavanne

Une nouvelle amie



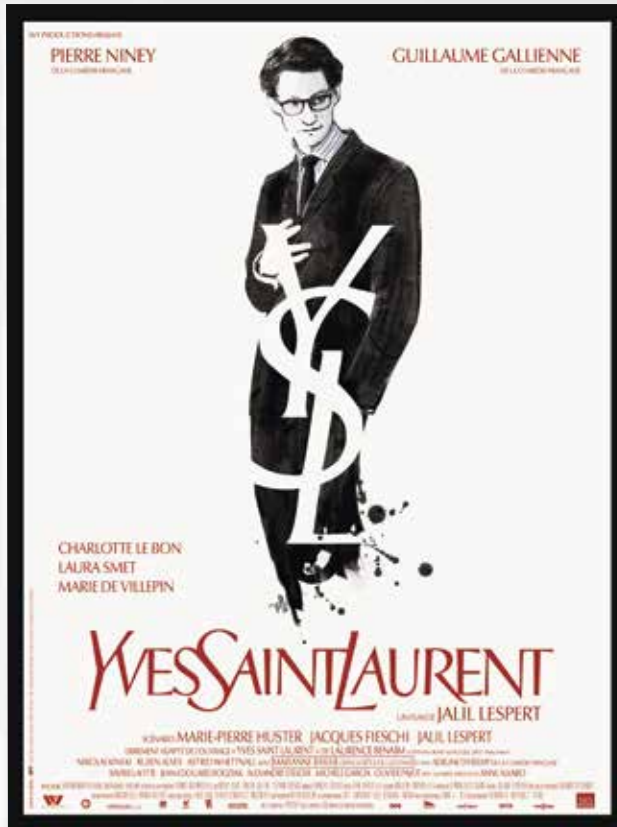
Nominations

Meilleur Film Étranger

réalisé par **Nuri Bilge Ceylan**

coproduction France **MEMENTO FILMS**
PRODUCTION (Alexandre Mallet-Guy)

Winter Sleep



Nominations

Meilleur Acteur
Pierre Niney

Meilleure Actrice dans un Second Rôle
Charlotte Le Bon

Meilleur Acteur dans un Second Rôle
Guillaume Gallienne

Meilleure Musique Originale
Ibrahim Maalouf

Meilleure Photo
Thomas Hardmeier

Meilleurs Costumes
Madeline Fontaine

Meilleurs Décors
Aline Bonetto

Yves Saint Laurent

Courts Métrages

Nommés pour le César du Meilleur Film de Court Métrage



Aïssa

réalisé par **Clément Tréhin-Lalanne**
produit par **Pauline Seigland,**
Karine Blanc, Michel Tavares



La femme de Rio

réalisé par **Emma Luchini** et
Nicolas Rey
produit par **Maxime Delauney** et
Romain Rousseau



Inupiluk

réalisé par **Sébastien Betbeder**
produit par **Frédéric Dubreuil**



Les jours d'avant

réalisé par **Karim Moussaoui**
produit par **Virginie Legeay** et
Rebecca Mourot-Lévy



Où je mets ma pudeur

réalisé par **Sébastien Bailly**
produit par **Sébastien de Fonséca**
et **Ludovic Henry**



La virée à Paname

réalisé par **Carine May** et
Hakim Zouhani
produit par **Rachid Khaldi** et
Hakim Zouhani

Courts Métrages d'Animation

Nommés pour le César du Meilleur Film d'Animation (court métrage)



Bang Bang !

réalisé par **Julien Bisaro**
produit par **Jérôme Barthélemy** et **Daniel Sauvage**



La Bûche de Noël

réalisé par **Vincent Patar** et **Stéphane Aubier**
produit par **Nicolas Schmerkin**



La petite casserole d'Anatole

réalisé par **Eric Montchaud**
produit par **Jean-Pierre Lemouland**



Les Petits Cailloux

réalisé par **Chloé Mazlo**
produit par **Jean-Christophe Soulageon**





les Actions de l'Académie

Au-delà des deux actions fondatrices que sont le vote et la Cérémonie, il existe une troisième facette de l'activité de l'Académie, dévoreuse discrète de temps et d'énergie, dans laquelle elle puise sa véritable originalité. Une facette unique en son genre qui cherche à aller un peu plus loin que le seul instantané de la Cérémonie, en essayant de garder plus longtemps dans la lumière des César celles et ceux qui ont fait les films de l'année.

C'est le Déjeuner des Nommés, aujourd'hui complété, grâce au soutien de Canal+, de nouvelles initiatives de l'Académie pour présenter au grand public les personnes et les œuvres distinguées par les nominations : Parole de Nommés, la Photo des 25, les projections de l'Année Cinéma César, ou encore, dernière en date, l'exposition Portraits de Nommés, qui présente aux parisiens les portraits grands format des nommés de l'année.

C'est aussi le Dîner de Gala de la Cérémonie, suivi de La Party, qui viendront clôturer la Cérémonie.

C'est enfin, tout au long de l'année 2015, grâce au précieux soutien des Partenaires Officiels de l'Académie, les différentes manifestations par lesquelles l'Académie reçoit et honore tribus et personnalités du Cinéma : la Soirée, le Trophée et le Prix Spécial César & Techniques, le projet Révélations, la Médaille d'Or du 40e Anniversaire, le Dîner des Producteurs et le Prix Daniel Toscani du Plantier, la collection de livres Mémoire de César, les Nuits en Or.

Et pour tout savoir sur l'Académie, rendez-vous sur son site internet :

www.academie-cinema.org

Alain Rocca
Administrateur Délégué
de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma



Sommaire *Actions*

César & Techniques	<i>p 97</i>
Les Révélations	<i>p 99</i>
Médaille d'Or du 40^{ème} Anniversaire	<i>p 101</i>
Gros plan sur les Nommés	<i>p 103</i>
Mémoire de César	<i>p 105</i>
Dîner des Producteurs	<i>p 107</i>
Après la Cérémonie...	<i>p 109</i>
Les Nuits en Or	<i>p 111</i>
Les Guides	<i>p 113</i>
Le site internet	<i>p 115</i>



Soirée César & Techniques 2015 :
le lauréat du Trophée César &
Techniques 2015, Nicolas Naegelen,
Président de la société POLY SON
POST-PRODUCTION et le lauréat
du Prix Spécial César & Techniques
2015, Jean Mizrahi, Président de la
société YMAGIS.

César & Techniques

S'il existe des festivals et des prix pour les films, pour les acteurs, les auteurs, les réalisateurs qu'elle va récompenser, seules les Académies de Cinéma regroupent leurs distinctions avec celles attribuées aux métiers dits « techniques », reconnaissant ainsi le rôle décisif joué par l'ensemble de celles et ceux que l'on appelle les « techniciens du cinéma ».

La Soirée

Elle est donnée par l'Académie en l'honneur des métiers techniques du cinéma distingués par les César, et des sociétés de prestations techniques de la filière.

Organisée en partenariat avec la FICAM et le Groupe AUDIENS, cette soirée à laquelle étaient conviés les **965 techniciennes et techniciens** éligibles pour les César Techniques 2015, a eu lieu lundi 5 janvier 2015 au « Club Haussmann ».

Le Trophée et le Prix Spécial

À l'occasion de cette soirée, l'Académie a remis pour la cinquième année le Trophée César & Techniques et pour la première fois le Prix Spécial César & Techniques pour souligner les liens étroits qui unissent les professionnels du cinéma à leurs prestataires techniques.

Parmi les six entreprises qui avaient été présélectionnées par le Comité Industries Techniques de l'Académie, les 965 professionnels éligibles pour les César Techniques 2015 ont attribué le Trophée César & Techniques 2015 à **Nicolas Naegelen, Président de la société POLY SON POST-PRODUCTION**.

Attribué par le Comité Industries Techniques de l'Académie, le Prix Spécial César & Techniques 2015 a été décerné à **Jean Mizrahi, Président de la société YMAGIS**.

Le Guide et la Mosaïque

Le Guide César & Techniques 2015 répertorie l'ensemble des professionnels éligibles pour les cinq César 2015 de la Photo, du Son, des Décors, des Costumes, et du Montage, ainsi que les prestataires techniques avec lesquels ils ont collaboré.

Il est complété par sa déclinaison photo numérique, la Mosaïque, sous forme de kaleïdoscope des portraits des techniciennes et techniciens qui se sont prêtés au jeu.

Le Guide César & Techniques 2015 a été remis à l'ensemble des invités présents à la soirée du 5 janvier. La Mosaïque ainsi que le Guide César & Techniques 2015 ont été mis en ligne le soir même sur le site de l'Académie.



les Révélations

Ce sont les **32 comédiennes et comédiens** sur lesquels le Comité Révélations de l'Académie a voulu attirer l'attention des membres de l'Académie, afin de faciliter leur vote du premier tour, sans caractère d'obligation, pour les César du Meilleur Espoir Féminin et du Meilleur Espoir Masculin.

Pour la dixième année, l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, avec son Partenaire Officiel CHAUMET, organise le projet «Révélations», qui a pour vocation de donner un coup de projecteur sur ces jeunes actrices et acteurs, parmi lesquels se trouvent peut-être celles ou ceux qui incarneront le cinéma français de demain.

Le Clip

Le Clip Révélations 2015 a été diffusé dans plus de quatre cents salles de cinéma en France du 14 au 27 janvier 2015, avec le soutien d'UGC, et diffusé en accès libre sur le site de l'Académie. Il a été réalisé cette année par Mathieu César.

L'Expo Photo et l'Album Collector

Mathieu César a également réalisé un travail photographique autour des Révélations qui a été dévoilé le lundi 12 janvier 2015 dans les Salons du Joaillier Chaumet, place Vendôme, et a fait l'objet d'un Album Collector numéroté, offert aux invités du Dîner des Révélations.

Le Dîner des Révélations

À l'issue du vernissage, ces jeunes talents, accompagnés de leurs invités et des parrains et marraines de cinéma qu'ils s'étaient choisis, ont été reçus au Dîner des Révélations donné par l'Académie et Chaumet dans les Salons de l'Hôtel Le Meurice, le lundi 12 janvier 2015.

En ouverture du dîner, le Président de l'Académie Alain Terzian et l'ensemble des invités ont observé une minute de silence à la mémoire des dix-sept victimes des assassinats de la semaine précédente. Auparavant, les Révélations s'étaient rassemblées devant l'objectif de Mathieu César pour une photo hommage, aussitôt mise en ligne sur le site de l'Académie.



Médaille d'Or du 40^{ème} Anniversaire

À l'occasion du 40^{ème} Anniversaire de sa création, l'Académie a choisi **Luc Besson** pour recevoir la première Médaille d'Or de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, au titre de sa contribution artistique et entrepreneuriale au cinéma français depuis trois décennies.

Frappée par la Monnaie de Paris en un exemplaire unique, cette médaille d'or lui a été remise à l'occasion d'un dîner organisé en son honneur par l'Académie, inaugurant les nouveaux salons de l'Hôtel de la Monnaie, le lundi 19 janvier 2015.

Après avoir assisté à la projection d'un clip retraçant la filmographie de Luc Besson, Frédérique Bredin, Présidente du CNC, lui a remis la prestigieuse distinction au nom de Madame Fleur Pellerin, Ministre de la Culture et de la Communication.

Dans sa réponse, Luc Besson a su trouver les mots justes pour conter l'aventure de la réalisation d'un film, et rappeler l'engagement total qu'elle exige du cinéaste qui en est le maître d'oeuvre.

Très ému, il a conclu en exprimant sa conviction que le respect et l'amour des artistes sera l'une des plus belles réponses aux déchirements que traverse la société contemporaine.

Les César ont déjà récompensé plusieurs fois Luc Besson : il a obtenu le César du Meilleur Réalisateur pour «Le Cinquième Élément» (1998), également distingué par la Meilleure Photo et les Meilleurs Décors.

Trois ans plus tôt, «Subway» avait engrangé trois César (Meilleur Acteur, Meilleurs Décors et Meilleur Son). En 1989, «Le Grand Bleu» a été récompensé par le César de la Meilleure Musique. «Nikita» en 1991 (Meilleure Actrice) et «Jeanne d'Arc» en 2000 (Meilleurs Costumes) ont aussi été distingués.

Avec cette nouvelle distinction, l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma veut exprimer la gratitude des professionnels du cinéma français à celui qui, par son énergie exceptionnelle de cinéaste, d'entrepreneur, de pédagogue, a su incarner dans le monde entier le dynamisme de l'industrie cinématographique française.

L'ACADEMIE DES CÉSAR VOUS INVITE A DECOUVRIR

Année Cinéma
CÉSAR 2015 

Portraits de Nommés César 2015

Année Cinéma César

du 4 au 17 février

retrouvez tous les films
ayant recueilli une nomination dans les cinémas
Le Balzac et **Les 3 Luxembourg**

et sur le site internet de l'Académie
les vidéos **Paroles de Nommés 2015**
et le **Catalogue des Nominations 2015**

Les lauréats seront dévoilés pendant la
Cérémonie des César, le 20 Février 2015, au Théâtre du Chatelet,
diffusée en direct, en clair et en exclusivité sur Canal + à partir de 21h

Gros plan sur les Nommés

L'Académie organise depuis l'annonce des Nominations jusqu'au soir de la Cérémonie plusieurs actions qui sont spécifiquement dédiées aux Nommés :

Paroles de Nommés

Dès l'annonce des Nominations, l'Académie a lancé la réalisation, pour l'ensemble des actrices et des acteurs nommés aux César d'Interprétation, d'une bande-annonce montée à partir d'extraits de leur rôle dans le film pour lequel ils ont été nommés.

Pour tous les nommés dans les autres catégories, l'Académie a proposé un entretien avec l'un des deux journalistes choisis à cet effet par l'Académie, tout autant passionnés par les films que par celles et ceux qui les font, **Danièle Heymann** et **Christophe d'Yvoire**.

Ces vidéos ont été mises en ligne sur le site de l'Académie en accès libre à partir du 7 février.

Déjeuner des Nommés

Samedi 7 février, tous les nommés ont été invités par le Président et les membres du Conseil de l'Académie à se retrouver au Fouquet's pour un déjeuner informel.

Chacun d'entre eux a reçu à cette occasion son **Certificat Officiel de Nomination** ainsi que le

Mémo du Nommé (Comment ai-je été distingué? Qui connaît les résultats ? Que se passe-t-il le soir de la Cérémonie ? Comment se déroule mon éventuel parcours de lauréat ? Est-ce que je fais dorénavant partie de l'Académie ?...).

C'est également lors de ce déjeuner qu'a eu lieu la **Photo des 25**, qui réunit l'ensemble des nommés pour les cinq César Techniques (Costumes, Décors, Montage, Photo, et Son).

Année Cinéma César

Du mercredi 4 au mardi 17 février, tous les films ayant recueilli au moins une nomination ont été projetés dans les cinémas **Le Balzac** et **Les 3 Luxembourg**.

Chaque film disposait de quatre séances, attribuées par tirage au sort. Les projections étaient ouvertes au public et gratuites pour les membres de l'Académie.

Nouveautés de cette année : l'exposition **Portraits de Nommés**, affichés en grand format pendant la semaine qui précède la Cérémonie, tout autour des jardins de la Tour Saint-Jacques, à deux pas du Théâtre du Châtelet, et le **Catalogue des Nominations**, « tiré à part » mis en ligne en accès libre sur le site de l'Académie.

Le Déjeuner des Nommés est organisé en partenariat avec **LE FOUQUET'S**,
Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma
L'exposition "Portraits de Nommés" est organisée avec le soutien de **ABSOLUTE BLUE**
et avec l'amicale bienveillance de la Mairie de Paris

et du film LES COMBATTANTS de Thomas Cailley (Nord-Ouest Films)



Mémoire de César

Depuis maintenant neuf ans, l'Académie laisse carte blanche à un éditeur indépendant, Les Éditions de l'Œil, pour créer un livre sur un lauréat de l'année précédente.

Le vendredi 13 février 2015 a été présenté à la presse, dans les salons du Fouquet's, le dixième livre de la Collection :

« Histoires d'Adèle H. »

À propos d'Adèle Haenel, du jeu, des films, du hors-champs, du regard et autres réflexions.

Marie-France Pisier. Marie Dubois. Stéphane Audran. Nicole Garcia. Nathalie Baye. Suzanne Flon. Bernadette Lafont. Emmanuelle Béart. Dominique Lavanant. Hélène Vincent. Dominique Blanc. Anne Brochet. Virna Lisi. Catherine Frot. Agnès Jaoui. Annie Girardot. Karin Viard. Marion Cotillard. Valérie Lemercier. Emmanuelle Devos. Entre autres...

Leur point commun ? Elles sont toutes des seconds rôles. Ou plus précisément...

Elles ont toutes été couronnées du César du meilleur second rôle féminin à un moment de leur carrière - preuve que les seconds rôles ne sont pas des seconds couteaux !

Adèle Haenel a intégré cette prestigieuse liste en février 2014 pour son rôle de Maria dans Suzanne. Adèle Haenel que l'on voit grandir depuis « Les Diables » jusqu'aux « Combattants », en passant par « Naissance des pieuvres » et L'Apollonide », et pour qui Truffaut aurait pu écrire cette phrase de Delphine Seyrig à Jean-Pierre Léaud dans « Baisers volés » :

« Je ne suis pas une apparition, je suis une femme. »

Dans ce dixième livre de la collection Mémoire de César, les « Histoires d'Adèle H. » sont racontées par ses cinéastes - Katell Quillévéré, Céline Sciamma, Bertrand Bonello, Christophe Ruggia -, par Christel Baras qui l'a repérée alors qu'elle était enfant, et par Adèle elle-même qui explique, malicieuse, qu'un personnage, c'est « une personne et son hors-champs ».

À l'occasion de la sortie de ce nouvel opus, l'Académie a également édité, en tirage limité à 200 exemplaires numérotés, un coffret rassemblant les 5 derniers volumes de cette collection.

Tous les livres des années précédentes sont accessibles sur le site de l'Académie.



Dîner des Producteurs

Pour la huitième année consécutive, grâce à l'appui fidèle de la BNP PARIBAS, Partenaire Officiel de l'Académie, un dîner en l'honneur des 252 productrices et producteurs de l'année ainsi que de leurs invités a eu lieu le lundi 16 février 2015, dans les salons de l'Hôtel George V.

Prix Daniel Toscan du Plantier

Producteur de cinéastes majeurs du XX^e siècle comme Maurice Pialat, Satyajit Ray ou Federico Fellini, Président d'Unifrance Film International de 1988 à 2003, Président de l'Académie des César de 1992 à 2003, Daniel Toscan du Plantier fait partie des producteurs qui ont marqué l'histoire du cinéma français.

C'est en hommage à sa mémoire que l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma a créé en 2008 le Prix Daniel Toscan du Plantier. Ce prix distingue la productrice ou le producteur qui a marqué l'année cinématographique.

Il est remis lors du Dîner des Producteurs... qui a eu lieu quelques jours après la mise sous presse du catalogue !

Une occasion de plus pour consulter le site internet de l'Académie...



© Olivier Rollet

39^e Cérémonie
CÉSAR

Cérémonie
SAR 2014

Fouquet's

de L'HÔTEL FOUQUET'S BARRIÈRE

39^e Cérémonie
CÉSAR 2014

Fouquet's

de L'HÔTEL FOUQUET'S BARRIÈRE



Après la Cérémonie...

Pour celles et ceux dont vous allez entendre le nom tout à l'heure, la Cérémonie sera le point d'orgue d'une longue attente qui a commencé vers la fin de l'année dernière.

Le dénouement de ce suspense ne durant que le temps d'une phrase, l'Académie propose à tous les nommés, lauréats ou non, de prolonger ensemble cet instant pendant les heures qui suivent la fin de la Cérémonie, et de partager jusqu'au petit matin cette soirée dédiée au cinéma français.

C'est en leur honneur à toutes et à tous que l'Académie organise le **Dîner de Gala** et **La Party**.

Le Dîner de Gala

Le Dîner de Gala annuel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma clôture la saison des Prix de la production cinématographique française.

Aux côtés des partenaires de l'Académie, les représentants de tous les corps de métiers du 7^{ème} Art seront invités par le Conseil d'Administration et son Président Alain Terzian, en présence de Fleur Pellerin, Ministre de la Culture, de Dany Boon, Président de la Cérémonie, et d'Edouard Baer, Maître de Cérémonie, à célébrer les talents du cinéma français et tout particulièrement ceux qui viennent de recevoir les prestigieux trophées.

Le Dîner de Gala aura lieu le vendredi 20 février 2015 au restaurant Le Fouquet's à l'issue de la Cérémonie des César.

La Party

À ceux qui auront encore les yeux ouverts, l'Académie propose de terminer la nuit à La Party. Organisée avec la complicité amicale d'Albane Communication, La Party aura lieu au VIP Room.

L'Académie des César, en partenariat avec Renault, présente

Nuits en Or
CÉSAR 2015

LES NUITS EN OR

LES MEILLEURS COURTS MÉTRAGES MONDIAUX DE L'ANNÉE

LE PANORAMA 2015
LA COLLECTION
LA TOURNÉE



les Nuits en Or

L'Académie organise, en mai et juin 2015, la 9^{ème} Édition des Nuits en Or, grâce à l'appui fidèle de Renault, Partenaire Officiel de l'Académie, et avec le soutien du CNC, des Laboratoires Eclair et CMC-LVT, Partenaires Techniques.

Soutenir la diffusion en Europe des cinéastes du monde entier qui feront le cinéma de demain, leur faire découvrir l'Europe de la culture, resserrer les liens entre les cinématographies d'Europe en renforçant la coopération entre leurs Académies de Cinéma : ce sont les objectifs des Nuits en Or.

Le Panorama

Le Panorama est constitué de tous les courts métrages primés dans l'année par leur Académie Nationale de Cinéma. Véritable panorama au sens propre de la création cinématographique mondiale, ce programme est présenté dans plusieurs capitales européennes par l'Académie des César et l'Académie nationale de cinéma du pays d'accueil.

Le programme est présenté soit durant une nuit entière de projection, soit durant plusieurs soirées successives. Il est ouvert au public et gratuit.

En 2015, Bruxelles, Lisbonne, Luxembourg, Genève, Rome, Athènes, Madrid, Copenhague, Montréal et Paris accueilleront le Panorama. À Paris, le Panorama sera présenté dans la grande salle de projection de l'UNESCO durant trois jours du 15 au 17 juin.

La Collection

C'est un programme de courts métrages tiré du Panorama, constitué du César du Meilleur Film de Court Métrage, du César du Meilleur Film d'Animation (Court Métrage), et d'une sélection de courts métrages choisis par le Comité Exploitants Court Métrage de l'Académie à partir de l'ensemble des films qui constituent le Panorama.

La Collection sera présentée dans les salles de cinéma françaises lors de soirées exceptionnelles dans une quinzaine de villes, le 27, 28 et 29 mai 2015.

La Tournée

L'Académie invite tous les réalisateurs et réalisatrices du Panorama à un voyage de dix jours en Europe dans les quatre capitales qui projettent le Panorama pour y accompagner les projections publiques de leurs films et y rencontrer les professionnels de l'industrie cinématographique.

La Tournée 2015 aura lieu du 6 au 17 Juin. Elle commencera par Madrid, puis Athènes, puis Rome, pour se terminer à Paris avec la projection du Panorama à l'Unesco.

Le Dîner de Gala des Nuits en Or

Le lundi 15 juin 2015, l'Académie organise, à l'UNESCO, le Dîner de Gala des Nuits en Or, en l'honneur des cinéastes du Panorama accompagnés de leurs marraines et parrains de cinéma.



les Guides

Année après année, l'Académie approfondit le travail de recensement de celles et de ceux qui ont fait les films de l'année. Les Guides de l'Académie, dont la vocation initiale est de faciliter le vote des membres de l'Académie, deviennent ainsi une base de données et un outil de repérage des compétences au service des professionnels.

Ils rassemblent aujourd'hui, pour l'ensemble des films sortis en salles durant l'année 2014 :

Guide Films :

l'ensemble des fiches artistiques, techniques, et productions des films, pour les films éligibles au César du Meilleur Film, ainsi que le titre et la réalisation pour les autres films (éligibles au César du Meilleur Film Étranger).

Guide César & Techniques :

les chefs de postes à la Photo, au Son, aux Décors, aux Costumes, et au Montage, éligibles aux César au sens du Règlement de l'Académie, ainsi que les prestataires techniques avec lesquels ils ont collaboré.

Guide César & Production :

les sociétés de productions déléguées des films, avec les productrices et producteurs.

Guide César & Scénario :

les scénaristes et les réalisateur(trice)s qui ont écrit les scénarios des films.

Le Coffret 2015 des Guides de l'Académie, regroupant les quatre guides a été remis par l'Académie aux productrices et producteurs invités au Dîner des Producteurs. Chacun des guides est mis en ligne sur le site de l'Académie, en accès public et gratuit.



LES RÉVÉLATIONS SONT CHARLIE

L'hommage des Révélations 2015 aux 17 victimes des assassinats de janvier 2015.



AGENDA

Du 14 au 27 janvier 2015

La Clip des Révélations 2015 - projection dans les salles

Le 27 janvier 2015

Clôture vote Internet 1er tour César 2015

Le 28 janvier 2015

Conférence de presse, annonce des Nominations et présentation de l'affiche Officielle de la Cérémonie des César 2015

Le 30 janvier 2015

Annonce des producteurs finalistes du Prix Daniel Toscani du Plantier 2015



ANNÉE CINÉMA

Plus d'informations sur les films éligibles aux César 2015



LE PALMARÈS 2014

Téléchargez le Palmarès complet de la 39ème Cérémonie des César



PAROLES DE LAURÉATS

Découvrez les vidéos des Lauréats aux César 2014

PUBLICATIONS 2015



Toutes les publications

L'Académie

Présentation
Règlement
Comités
Devenir membre
Histoire
Partenaires
Logos

Le vote

La procédure de vote
Le visionnage des films
Premier Tour
Second Tour

Les événements

César & Techniques
Révélations
Médaille d'Or de l'Académie
Gros plan sur les Nommés
Mémoire de César
Dîner des Producteurs
Nuits en Or
Année Cinéma

La Cérémonie

Palmarès
La Cérémonie des César

📱
Photos
Vidéos
Agenda
Archives
Publications

le Site Internet

Le site officiel de l'Académie des César permet à chaque instant d'avoir accès en ligne à toutes les informations concernant l'Académie, comprenant entre autres :

- **l'Histoire de l'Académie**, ses objectifs, et son fonctionnement
- **le Vote** pour les César
- **l'ensemble des événements organisés par l'Académie** tout au long de l'année, ainsi que les vidéos et photos réalisées à l'occasion
- **les Nominations**
- **les Palmarès** et les informations sur les Cérémonies antérieures
- **les vidéos des nommés**, ainsi que celles réalisées lors des années antérieures autour des nommés et des lauréats
- **les fiches de présentation et les bandes annonces de tous les films sortis en 2014** éligibles au César du Meilleur Film (ainsi que le nom des différents auteurs, artistes, et techniciens éligibles aux autres catégories de César)
- **la « Mosaïque »**, qui permet de mettre un visage derrière le nom de chacun des techniciens éligibles aux César Techniques de l'année
- **les différentes publications de l'Académie** (Guides, Modes d'emploi, Programme des projections, Album Collector « Révélation », Livre « Mémoire de César », l'Affiche Officielle, la Photo des 25...)
- **les différents logos de l'Académie**, téléchargeables pour toute communication autour des nominations ou des lauréats
- dans la Galerie Vidéo, l'Académie publie **« Paroles de Lauréats - l'intégrale »** : la compilation des interventions de tous les Lauréats des 39 dernières Cérémonies au moment où ils reçoivent leur prix sur scène
- **le « Ciné-Club de l'Académie »**, qui offre à ses membres la possibilité de visionner en accès sécurisé les trois premières collections mises en ligne :
 - **« Cérémonies »** : la captation intégrale des cinq premières Cérémonies des César de 1976 à 1980
 - **« Portraits »** : portraits documentaires de grandes figures de l'industrie cinématographique en France
 - **« Courts Métrages »** : Sélection Officielle du César 2015 du Meilleur Film de Court Métrage et du César 2015 du Meilleur Film d'Animation (court métrage)

Le site est en libre accès, sans publicité. Une partie du site est réservée à la presse.

Un « espace membre » sécurisé est réservé aux membres de l'Académie pour le Ciné-Club et les informations spécifiques aux membres.

Fouquet's

Paris

HÔTEL FOUQUET'S

Le Restaurant vous accueille parmi ses



LE FOUQUET'S
CÉLÈBRE LES CÉSAR
DEPUIS 40 ANS

 Lucien Barrière
Hôtels & Casinos

FOUQUET'S
89 AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
WWW.FOUQUETS-BARRIERE.COM

BARRIÈRE – PARIS

légendes, l'Hôtel vous offre le premier rôle.



HÔTEL
FOUQUET'S BARRIÈRE
PARIS



LE RENDEZ-VOUS
5 ÉTOILES POUR
STARS DU 7^È ART

HÔTEL FOUQUET'S BARRIÈRE
46 AVENUE GEORGE V - 75008 PARIS
WWW.FOUQUETS-BARRIÈRE.COM

LEADING
HOTELS®

PHOTO BY GUY ARAUJO/STUDIO 807



An aerial night photograph of a city, with the lights of the buildings and streets reflecting on the dark water of a river or lake. The lights are concentrated in the lower-left and lower-right areas, creating a bright, shimmering path of light against the dark background.

Partenaires

Partenaires Officiels / Partenaires Techniques / Partenaires Institutionnels / Fournisseurs Officiels

An aerial night photograph of a city, with the lights of buildings and streets reflecting on the dark water of a river or bay. The lights are concentrated in the lower half of the image, creating a shimmering effect against the black background of the night sky and water.

Partenaires Officiels



© DR

Depuis plus de 20 ans, BNP Paribas ne cesse de soutenir la création cinématographique, devenant le premier financeur de l'industrie de l'Image et des Médias en Europe. Un soutien au 7^{ème} art renforcé par la création de la carte WE LOVE CINEMA et nos nombreux partenariats de festivals et d'événements. Nous sommes particulièrement fiers de fêter cette année nos 10 ans de partenariat avec l'Académie des César.

Marie-Claire Capobianco

**Membre du Comité Exécutif du groupe BNP Paribas
Directeur des Réseaux France**

**CHAUMET
PARIS**



© DR

Chaumet est heureux d'apporter pour la onzième année consécutive son soutien à l'Académie des César. Depuis sa création en 1780, la maison n'a eu de cesse d'incarner la créativité et l'excellence française. Fidèle à son histoire et à ses valeurs, le joaillier continue de tisser des liens privilégiés avec le monde du Cinéma et de la création artistique.

Cette année encore, ce partenariat est l'occasion de mettre un coup de projecteur sur la nouvelle génération du cinéma français, à travers le film des **Révélation 2015**.

Jean-Marc Mansvelt

Directeur Général de Chaumet

Fouquet's

de L'HÔTEL FOUQUET'S BARRIÈRE



© DR

Le cinéma est le film de nos vies. Il raconte nos histoires depuis que, voilà 120 ans, les Frères Lumière ont fait entrer un train (venu de La Ciotat) dans les théâtres et les boîtes à comédies du monde entier. Les César qui célèbrent chaque année le temps d'une époque racontent eux aussi les films de nos vies. Voilà pourquoi le Groupe Lucien Barrière est fier en 2015 d'être leur fidèle partenaire. En coulisses et en lumières.

Dominique Desseigne

Président-Directeur Général du Groupe Lucien Barrière



DRIVE THE CHANGE



© DR

À l'instar du cinéma, notre industrie a pour vocation de susciter le rêve. Un film, une voiture : autant d'« obscurs objets de désir » qui cherchent à séduire et capter le regard des hommes et des femmes qui leur donneront vie. Aujourd'hui, le lien qui unit le groupe Renault et le septième art est plus vivant que jamais, incarné par notre engagement passionné et naturel aux côtés de l'Académie des César.

Carlos Ghosn

Président-Directeur Général du Groupe Renault

An aerial night photograph of a city, showing a dense cluster of lights forming a curved shape, likely a coastline or a large urban area. The lights are primarily yellow and white, contrasting sharply with the dark night sky. The text "Partenaires Techniques" is overlaid in the center of the image in a white, italicized serif font.

Partenaires Techniques



Partenaire technique de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma depuis de nombreuses années, le groupe et ses filiales n'ont cessé de développer et mettre à disposition des producteurs, réalisateurs et distributeurs, les plus récentes et performantes technologies, pour valoriser la qualité du cinéma. Chaque année, CMC réalise la numérisation et la conception de tous les DVD contenus dans le coffret remis aux membres de l'Académie.
www.cmc-video.fr

Denis Auboyer
Président de CMC



Eclair Group est fier d'être partenaire de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, de son projet « Révélation 2015 », et des « Nuits en Or du Court Métrage » en apportant un soutien technique historique indéfectible au cinéma, ses talents et sa diversité. Avec un site image et son unique à Vanves, Eclair Group démontre sa volonté d'investir durablement et avec toujours plus de moyens à la pointe de l'Art.
www.eclairgroup.com

Olivier Sibenaler
Président Eclair Group



Le Groupe Transatlantic, leader de la postproduction vidéo, est fier de participer, pour la quinzième année consécutive, au montage des images diffusées au cours de la Cérémonie des César.
www.groupeatlantic.com

Olivier Robin Marieton
Président du Groupe Transatlantic



Le groupe MPO est le spécialiste des services liés à la distribution de contenus vidéo via des supports physiques et numériques : fabrication de DVD et Blu-ray, impression de packaging, gestion logistique, services VOD et associés. Partenaire Technique de l'Académie des César pour la 10^{ème} année consécutive, MPO a assuré la conception, la fabrication, le conditionnement et le routage du coffret collector aux membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.

Loïc de Poix
Président du Groupe MPO



Notre business : l'Activation de Marques, le Marketing Expérientiel et les Evénements Corporate. Notre force : la Stratégie. Notre marque de fabrique : une habileté à répondre de la manière la plus originale et pertinente aux besoins de nos clients. Notre mot-clé : la Créativité, ainsi que des capacités de production exceptionnelles. Notre raison d'être : que vos rêves les plus fous puissent se réaliser. Notre rêve exaucé aujourd'hui : devenir Partenaire Technique des César.

Patrick Nassogne
Président d'Absolute Blue



La société Blue Efficiency est experte dans le domaine de la protection des films contre leur exploitation non autorisée sur Internet. Mandatés par les ayants droit, nous supprimons la disponibilité des films sur Internet au niveau international avec efficacité, rapidité et justesse. Parallèlement nous fournissons des données de mesure d'audience issues de la demande des internautes envers les films. Nous veillons sur le cinéma français depuis 7 ans, et sommes fiers de protéger les films qui concourent pour les César.
www.blue-efficiency.com

Thierry Chevillard
Directeur Général de Blue Efficiency

Partenaires Institutionnels



© DR

3iS forme depuis plus de 25 ans de futurs professionnels du Cinéma et de l'Audiovisuel. Cette année encore, nous renouvelons notre fidélité à l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma. Nous mobilisons pour la 6^{ème} année le savoir-faire de nos étudiants, encadrés par nos équipes pédagogiques à l'occasion de cet exercice grandeur nature.

Jean-Claude Walter
Président de 3iS



© DR

Partenaire des professionnels du cinéma, Audiens met son expertise au service d'une mission essentielle : protéger des aléas de la vie tous les talents qui œuvrent au rayonnement de la culture en France. Audiens les accompagne au quotidien, donne de l'avenir et du sens à leurs métiers, alors que se redessinent les frontières de la création à l'ère du numérique.

Patrick Bézier
Directeur général du Groupe Audiens



© DR

Depuis bientôt 90 ans, l'ENS Louis-Lumière forme avec passion et enthousiasme des professionnels qui occupent une place de premier rang au sein des productions cinématographiques. Nous sommes heureux et fiers de notre partenariat avec l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma car il valorise le travail de toutes nos équipes et démontre notre exigence commune.

Francine Levy
Directrice de l'Ecole nationale supérieure Louis-Lumière



© DR

Alors que le cinéma Français fête la 40^{ème} Cérémonie des César, le mois de janvier dernier célébrait la 6^{ème} édition de César & Techniques. Cette soirée a vu l'entreprise Polyson Post-production recevoir le Trophée "César & Techniques" qui récompense une entreprise de la filière technique pour l'excellence de son savoir-faire et sa capacité d'innovation. De même, un Prix spécial a été remis pour la première fois cette année à la société Ymagis.

Cette volonté renouvelée et affirmée de prolonger le rayonnement de nos entreprises en conjuguant Art, Technique et Création, n'a de sens que dans un écosystème fort et pérenne. Ainsi, l'adoption par l'Assemblée Nationale le 5 décembre dernier des amendements rehaussant les performances des crédits d'impôt cinéma et audiovisuel relance opportunément l'attractivité de notre territoire et assure un impact économique essentiel.

Ces mesures de soutien portées par les pouvoirs publics sont aussi ressenties comme la reconnaissance du rôle incontournable qu'exercent les industries du cinéma et leur attachement à garantir la pérennité du "Cinéma en France" tout autant que du Cinéma français.

Bonne soirée à tous,

Thierry de Segonzac
Président de la Ficam

Fournisseurs Officiels

DESSANGE
PARIS



© DR

DESSANGE, partenaire incontournable du 7^{ème} Art !

Fidèle complice de nombreuses célébrités du cinéma et déjà Partenaire Officiel du Festival de Cannes, la Maison DESSANGE est heureuse d'associer une nouvelle fois son nom à l'Académie des César. Elle est, depuis plus de 10 ans, le Coiffeur Officiel de ce prestigieux événement qui rend chaque année hommage au cinéma français.

Benjamin Dessange

Président du Directoire de DESSANGE International



© DR

« Tsarine aime le cinéma depuis toujours.

Viser l'excellence, travailler toujours plus pour donner le meilleur de soi, surprendre, faire rêver : autant d'objectifs que Tsarine partage avec celles et ceux que la Cérémonie des César met à l'honneur chaque année. Fournisseur fidèle des César depuis plus de 10 ans, je suis convaincu que le cru 2015 sera un excellent millésime que le cinéma français célébrera ... une coupe de Tsarine à la main. »

Philippe Baijot

Président des Champagnes Tsarine

JAULIN

GROUPE

construction d'espaces

conception et construction de décors

ingeniering

aménagements

tentes, structures, dais, tipis, arches, ogives... architectures sur mesure

services

sites de réception

podiums, gradins, cloisons, accueils, salles de réception

lumière-son-vidéo-énergie

espaces événementiels, aménagements généraux

décoration

création d'espaces événementiels mise en conformité et gestion de sites

mobilier

études et design, logistique événementielle



01 69 79 20 20

Les Métiers de l'Événement

www.jaulin.com

An aerial night photograph of a city, with the lights of buildings and streets creating a glowing, curved path of light against the dark sky. The lights are concentrated in a diagonal band across the upper half of the frame, with some scattered lights visible in the lower right.

le Règlement

de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma

Règlement

L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma a pour but de récompenser les réalisations les plus remarquables du cinéma en leur conférant chaque année un trophée appelé "César" (d'après le nom du sculpteur qui en a réalisé la statuette), pour encourager la création cinématographique et attirer sur elle l'attention du public.

Les "César" sont attribués annuellement, à l'issue d'un vote des membres de l'Académie et au cours d'une Cérémonie qui a lieu à la fin du mois de février ou au début du mois de mars, en présence de l'ensemble des nommés. Celle-ci fait l'objet d'une retransmission télévisée dans le cadre d'une émission intitulée "La Nuit des César"

CHAPITRE I

Article 1

Peuvent être membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma (ci-après désignée l'Académie) tous les professionnels du cinéma français en ayant expressément fait la demande par écrit auprès du Secrétariat de l'Association pour la Promotion du Cinéma (ci-après désigné le Secrétariat de l'Académie), dont la candidature est soutenue par au moins deux parrains membres de l'Académie et remplissant, selon la catégorie professionnelle à laquelle ils appartiennent, les conditions suivantes:

– Collège des Acteurs: les personnes ayant contribué en qualité d'acteur ou d'actrice dans des rôles significatifs au cours des cinq années précédant leur demande d'admission à au moins cinq films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film».

– Collège des Réalisateur: les personnes ayant réalisé au cours des cinq années précédant leur demande d'admission au moins deux films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film».

– Collège des Auteurs: les personnes ayant contribué en qualité de scénaristes, co-scénaristes, ou dialoguistes au cours des cinq années précédant leur demande d'admission, à l'écriture d'au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film». Ainsi que les personnes ayant contribué en qualité de compositeurs de musique au cours des cinq années précédant leur demande d'admission, à l'écriture de musiques originales pour la sonorisation d'au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film».

– Collège des Techniciens: les personnes ayant contribué, au cours des cinq années précédant leur demande d'admission, à la réalisation d'au moins trois films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film», à l'un des postes

suivants:

- Premier Assistant Réalisateur;
- Directeur de Production, Directeur de Postproduction, Administrateur de Production ou Superviseur Musical;
- Régisseur Général;
- Directeur de la Photographie, Cadreur, Cadreur Steadicam;
- Chef Décorateur, Ensemblier, Accessoiriste, ou Directeur Artistique pour les films d'animation;
- Chef Opérateur du Son ou Perchman;
- Chef Monteur;
- Chef Maquilleur ou Maquilleur Effets Spéciaux (SFX);
- Chef Mixeur;
- Chef Costumier ou Créateur de Costumes;
- Chef Coiffeur;
- Chef Truquiste ou Directeur des Effets Spéciaux;
- Scripte, Storyboarder;
- Chef Machiniste;
- Chef Electricien.

Pour toute fonction non recensée ci-dessus, pouvant néanmoins être considérée comme du niveau « chef de poste », des dérogations pourront être délivrées pour les personnes ayant occupé cette fonction au cours des cinq années précédant leur demande d'admission sur un nombre égal ou supérieur à cinq films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du César du Meilleur Film. La demande devra être présentée par écrit au Bureau de l'Association pour la Promotion du Cinéma (ci-après désigné le Bureau de l'Académie), dont la décision sera souveraine et sans appel.

– Collège des Producteurs: Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux de société française de production de films de long et court métrages ayant participé en qualité de Producteur Délégué à la production de trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film» ou cinq films de court métrage au cours des cinq années précédant l'année de leur demande d'admission; ou Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux de sociétés françaises ayant participé en qualité de coproducteur à la production de cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film» au cours des cinq années précédant l'année de leur demande d'admission.

– Collège des Distributeurs, Exportateurs et Courtiers en films: Gérants, Présidents, Directeurs Généraux ou Directeurs de la Distribution d'une société française de distribution (analogique ou numérique), d'exportation ou de courtage de films, soit ayant distribué en salles, au cours des trois années précédant l'année de la demande d'admission, au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film», soit titulaire d'autres mandats de commercialisation pour au moins cinq films de long métrage admis à concourir

pour l'attribution du «César du Meilleur Film» au cours des cinq années précédant la demande d'admission.

– Collège des Industries Techniques: Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux d'une entreprise française de prestation technique ayant contribué, au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la réalisation d'au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film».

– Collège des Agents Artistiques, Directeurs de Casting, et Attachés de Presse : les personnes inscrites au registre national des agents artistiques et représentant au moins trois membres de l'Académie à la date de la demande d'admission ; ou personnes ayant contribué en qualité de directeur de casting (inscription au générique), au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la réalisation d'au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film» ; ou Attachés de Presse indépendants ou responsables d'un département presse dans une société de distribution, ayant contribué en qualité d'Attaché de Presse France, au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la promotion d'au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film».

– Collège des Exploitants de salles de cinéma: L'Association pour la Promotion du Cinéma a donné mandat à la Fédération Nationale des Cinémas Français de centraliser pour son compte les candidatures provenant des exploitants de salles de cinéma désireux de faire partie de l'Académie. Ce mandat s'exercera dans le cadre des critères définis chaque année par l'Association, étant d'ores et déjà entendu que pourront également être candidats au titre de ce Collège les personnes n'exerçant pas effectivement la profession d'exploitant de salles à la date de la candidature et occupant les fonctions suivantes:

- Les Présidents et les Délégués Généraux des syndicats professionnels du secteur de l'exploitation cinématographique;
- Les membres représentatifs des branches professionnelles, comprenant notamment des représentants de la grande, de la moyenne et de la petite exploitation, ainsi que des représentants de la branche «Art et essais»;
- Les membres des commissions de la Fédération.

Article 2

Sur proposition du Président ou du Secrétaire Général, le Conseil d'Administration de l'Association pour la Promotion du Cinéma (ci-après désigné le Conseil de l'Académie) peut inviter certaines personnalités, professionnelles ou non professionnelles, qui se sont signalées par leurs actions en faveur du cinéma, à faire une demande d'admission auprès du Secrétariat de l'Académie. Ces personnalités deviendront

membres à part entière après avoir retourné au Secrétariat de l'Académie le bulletin d'admission dûment complété et signé.

Article 3

Toutes les personnes ayant fait l'objet d'une nomination pour un «César» et ayant expressément et par écrit manifesté auprès du Secrétariat de l'Académie leur intérêt pour devenir membre de l'Académie, deviendront membres à part entière de l'Académie après avoir retourné au Secrétariat de l'Académie le bulletin d'admission dûment complété et signé. Les personnes ayant participé plus de deux années successives aux travaux de l'un des Comités de sélection de l'Académie pourront également bénéficier de cette disposition.

Article 4

Afin de leur permettre de prendre part aux activités de l'Académie et notamment au vote pour l'attribution des «Césars», les membres de l'Académie sont invités à faire part au Secrétariat de l'Académie de tout changement d'adresse.

Article 5

Dans le cadre des activités de l'Académie et notamment de l'organisation du vote pour l'attribution des «Césars», certaines informations concernant les membres de l'Académie font l'objet d'un traitement automatisé. Conformément aux dispositions de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, les membres disposent d'un droit d'accès qu'ils peuvent exercer auprès de l'Académie.

La liste des membres de l'Académie ne peut être communiquée à aucun tiers, y compris un membre de l'Académie. Par exception à cette règle, la liste pourra être communiquée par le Secrétariat de l'Académie, dans le cadre de la réalisation des activités de l'Académie, aux seules entreprises avec qui l'Académie aura concédé par contrat écrit l'exécution de certaines tâches impliquant de disposer de cette liste pour mener à bien lesdites tâches. Les entreprises concernées devront dans ce cas signer une clause de confidentialité spécifique à ces informations, et mettre en place les systèmes tampons et les protections du meilleur niveau disponible pour garantir le plus haut niveau de sécurisation dans l'utilisation des informations contenues dans cette liste.

Les membres de l'Académie souhaitant démissionner de l'Académie doivent en faire la demande par lettre recommandée A/R, adressée au Secrétariat de l'Académie.

Article 6

Chaque membre de l'Académie s'acquitte d'une cotisation annuelle à l'Association pour la Promotion du Cinéma. Le montant de la cotisation est fixé chaque année par le Conseil de l'Académie.

Tout membre de l'Académie qui n'a pas payé sa cotisation annuelle ne recevra pas le matériel de vote de l'année suivante, ni les divers documents écrits et audiovisuels édités par l'Académie pour faciliter ce vote, et ne participera pas audit vote. Au bout de trois années consécutives de défaut de règlement, le membre concerné sera considéré comme démissionnaire d'office et radié en conséquence de la liste des membres de l'Académie, sauf décision contraire et motivée prise par le Conseil de l'Académie.

Tout paiement d'une cotisation par une tierce personne, ou tout changement d'adresse chez une tierce personne doit faire l'objet d'un courrier d'approbation par le membre concerné.

Article 7

Tout membre de l'Académie définitivement condamné à la justice française pour avoir participé à une action de piratage audiovisuel à partir des copies de films remises chaque année dans le cadre de l'organisation du vote sera immédiatement radié de l'Académie.

Article 8

Le présent règlement fera l'objet d'une actualisation annuelle par le Bureau de l'Académie, au plus tard avant le 15 novembre de chaque année. À l'occasion de cette actualisation seront validées les éventuelles demandes de dérogation ainsi que la liste des nouveaux membres de l'Académie.

CHAPITRE II

Article 1

Un «César» est attribué chaque année dans chacune des différentes catégories suivantes:

- Meilleur Acteur;
- Meilleure Actrice;
- Meilleur Acteur dans un Second Rôle;
- Meilleure Actrice dans un Second Rôle;
- Meilleur Espoir Féminin;
- Meilleur Espoir Masculin;
- Meilleur Réalisateur;
- Meilleur Film;
- Meilleur Premier Film;
- Meilleur Film Documentaire;
- Meilleur Film d'Animation (court métrage);
- Meilleur Film d'Animation (long métrage);
- Meilleur Scénario Original;
- Meilleure Adaptation;
- Meilleure Musique Originale;
- Meilleurs Décors (pour les films d'animation, le directeur artistique est éligible à ce César);
- Meilleure Photo;
- Meilleur Son;
- Meilleur Montage;
- Meilleurs Costumes;
- Meilleur Film Étranger;
- Meilleur Film de Court Métrage.

Article 2

Des «César» d'honneur peuvent être décernés chaque année, sur proposition du Président ou du Secrétaire Général de l'Académie.

Article 3

A) Sont admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film» tous les films de long métrage d'initiative française (production majoritaire française) et d'expression originale française, au sens de la réglementation française. Pour pouvoir concourir, ces films doivent avoir reçu l'agrément de production délivré par le Centre National de la Cinématographie, et avoir obtenu un visa d'exploitation délivré par le(la) Ministre de la Culture. Ces films doivent par ailleurs être sortis dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des «César» et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans cette salle.

Sont également admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film», les films français de long métrage ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par le(la) Ministre de la Culture, ayant bénéficié du soutien financier à l'industrie des programmes audiovisuels dans les conditions fixées par le décret du 2 février 1995, qui, à titre exceptionnel et dans le cadre du décret du 9 novembre 2001, ont obtenu l'agrément de distribution délivré par le Centre National de la Cinématographie au plus tard le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des «César». Ces films doivent par ailleurs être sortis en salle entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des «César» et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne. Les films dits «à sketches» dont la totalité de l'œuvre n'est pas assurée par le (ou les) même(s) réalisateur(s) ne seront admis à concourir au «César du Meilleur Film» qu'après étude par le Bureau de l'Académie.

Toutefois, un film ne remplissant pas les conditions visées à l'article 3-A ci-dessus mais dont les composantes artistiques et techniques sont majoritairement françaises, peut après étude par le Bureau de l'Académie être admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film». Toute demande de dérogation devra être adressée par écrit à l'attention du Secrétaire de l'Académie par la société de production déléguée du film concerné, au plus tard le 31 octobre de l'année précédant la remise des trophées, les décisions du Bureau étant souveraines et non susceptibles d'appel.

B) Sont admis à concourir pour le «César du Meilleur Film Étranger», les films ne remplissant

pas les conditions de nationalité visées à l'Article 3-A ci-dessus, et ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par le(la) Ministre de la Culture. Ces films doivent par ailleurs être sortis en salle entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des «César» et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne.

C) Pour les «César» attribués à des personnes physiques, seules sont admises à concourir, les personnes ayant contribué dans l'une au moins des catégories définies à l'article 1 de ce chapitre à la réalisation et à la production d'un film admis à concourir pour le «César du Meilleur Film». Toutefois, seront également admises à concourir les personnes ayant contribué, dans l'une au moins des catégories définies dans l'article 1 du chapitre 2 ci-dessus (hors les catégories meilleur film, meilleur premier film, meilleur film documentaire et meilleur film d'animation), à la réalisation d'un film admis à concourir pour le «César du Meilleur Film Étranger» de coproduction française ayant obtenu l'agrément du CNC et considéré comme d'expression originale française, au sens de la réglementation française.

D) Pour faciliter le vote du premier tour pour le «César du Meilleur Espoir Féminin» et le «César du Meilleur Espoir Masculin» le Secrétaire de l'Académie propose aux membres de l'Académie, de façon indicative et non obligatoire, une liste d'un nombre maximum de seize actrices et de seize acteurs, intitulée liste des «Révélation» et établie parmi l'ensemble des actrices et des acteurs ayant collaboré soit aux films admis à concourir pour le «César du Meilleur Film», soit aux films de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le «César du Meilleur Film Étranger», une personne ne pouvant faire partie plus de deux fois de cette liste.

La liste des Révélation est établie par le Comité Révélation de l'Académie, pour un nombre compris entre quatorze et seize actrices et quatorze et seize acteurs, selon le nombre d'actrices et d'acteurs choisis par le Conseil d'Administration, lequel dispose d'une possibilité de choix d'un nombre maximum de deux actrices et de deux acteurs.

Le Président de l'Académie veillera à ce que les choix éventuels du Conseil d'Administration soient effectués préalablement à la séance plénière du Comité Révélation, de façon à ce que ces choix puissent être communiqués aux membres du Comité au début de la séance plénière. Les choix du Comité Révélation s'effectueront à l'occasion d'une séance plénière unique.

Le Comité Révélation est composé de directeurs

de casting, membres de l'Académie, ayant de par leurs métiers un accès privilégié et une connaissance particulière de la distribution artistique sur des films de long métrage pouvant concourir pour le «César du Meilleur Film» et ayant fait acte de candidature. La liste des membres du Comité Révélation est approuvée annuellement par le Bureau de l'Académie et déposée au Secréariat de l'Académie.

E) Pour le «César du Meilleur Film de Court Métrage», seuls sont admis à concourir les douze films sélectionnés par le Comité Court Métrage de l'Académie.

La sélection des douze films est faite, sauf décision unanime de la part des membres du Comité Court Métrage, parmi les films français (dont la part de production française est supérieure ou égale à 30% de la production totale du film) et :

-ayant une durée de projection strictement inférieure à une heure;

-ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par la Commission de Classification des Œuvres Cinématographiques du Centre National de la Cinématographie dans la période du 1er juillet au 30 juin précédant la Cérémonie de remise des « César ». Les films ayant obtenu leur visa entre le 1er mai et le 30 juin précédant la Cérémonie, pourront et devront à concourir une année plus tard, cette demande devant être effectuée par courrier écrit signé du réalisateur et du producteur, et transmise au Secréariat de l'Académie au plus tard le 15 juillet suivant la date de délivrance du visa.

Le Comité Court Métrage est composé de personnalités du monde du cinéma, membres de l'Académie, ayant de par leurs fonctions un accès privilégié et une connaissance particulière de la production des films de court métrage. La liste du Comité Court Métrage est approuvée annuellement par le Bureau de l'Académie et déposée au Secréariat de l'Académie.

F) Pour le «César de la Meilleure Musique Originale», seules sont admises à concourir les personnes ayant créé spécifiquement, soit pour un film admis à concourir pour le «César du Meilleur Film», soit pour un film de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le «César du Meilleur Film Étranger», une ou des compositions musicales avec ou sans paroles:

– dont la durée représente au moins 50 % de la durée totale de musique mixée à l'image;

– dont la durée mixée à l'image est supérieure à 10 % de la durée totale du film;

– dont la composition a été assurée par une ou deux personne(s) au plus, ou par un groupe de personnes constitué préalablement à la mise en production du film.

Le Bureau de l'Académie se réserve un droit de dérogation pour le cas de musiques originales

qui ne répondent pas strictement aux critères ci-dessus, mais dont le Bureau de l'Académie aura estimé après étude qu'elles sont légitimes à concourir pour l'obtention du prix.

Toute demande de dérogation devra être adressée par écrit au Secrétariat de l'Académie par la société de production déléguée du film concerné, au plus tard le 31 octobre de l'année précédant la remise des trophées, et être accompagnée d'une lettre de la SACEM approuvant cette demande de dérogation. Cette dernière condition étant impérative.

G) Sont admis à concourir pour le «César du Meilleur Scénario Original» tous les films pouvant concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film» ainsi que tous les films de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le «César du Meilleur Film Étranger», et dont le scénario est une œuvre originale au sens de la réglementation française.

Pour le «César de la Meilleure Adaptation», sont admis à concourir tous les films pouvant concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film» ainsi que tous les films de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le «César du Meilleur Film Étranger», et dont le scénario est l'adaptation d'une œuvre originale préexistante littéraire, cinématographique, télévisuelle, musicale, ou d'une pièce de théâtre au sens de la réglementation française.

H) Sont admis à concourir pour le «César du Meilleur Premier Film» tous les films de long métrage de fiction éligibles au «César du Meilleur Film» (hors les films de long métrage concourant au «César du Meilleur Film Documentaire» ou au «César du Meilleur Film d'Animation»), et réalisés par une personne n'ayant jamais occupé auparavant la fonction de réalisateur ou de co-réalisateur sur un film de long métrage de fiction sorti en salle de cinéma.

I) Sont admis à concourir pour le «César du Meilleur Film Documentaire» tous les films de long métrage pouvant concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film» et dont le caractère est déclaré comme «documentaire» par la société en charge de la production déléguée et le réalisateur.

Les films documentaires ayant été diffusés à la télévision avant leur sortie en salle ne seront pas éligibles.

Toutefois, par exception à cette règle, pourront être admis à concourir, après étude par le Bureau de l'Académie, les films de ce type qui auront fait l'objet d'une carrière remarquable dans les festivals de cinéma.

Toute demande de dérogation devra être adressée par écrit au Secrétariat de l'Académie par la société de production déléguée du film concerné,

au plus tard le 31 octobre de l'année précédant la remise des trophées, les décisions du Bureau étant souveraines et non susceptibles d'appel.

J) Sont admis à concourir pour le «César du Meilleur Film d'Animation» tous les films dont la durée de prises de vues réelles est inférieure à 25 % de la durée totale du film et qui répondent aux critères d'éligibilité suivants:

– tous les films de long métrage pouvant concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film» et dont le genre est déclaré comme «animation» par la société en charge de la production déléguée du film;

– tous les films de long métrage ayant obtenu l'agrément de production du CNC en étant de production minoritaire française et de coproduction majoritaire européenne, pouvant concourir au «César du Meilleur Film Étranger» et dont le genre est déclaré comme «animation» par la société de coproduction française;

– les films de court métrage d'animation, au nombre maximum de douze, choisis parmi les films de court métrage répondant aux critères de sélection du «César du Meilleur Film de Court Métrage» et présélectionnés par le Comité Animation de l'Académie.

Le Comité Animation est composé de personnalités du monde du Cinéma, membres de l'Académie, ayant de par leurs fonctions un accès privilégié et une connaissance particulière de la production des films de court métrage d'animation. La liste du Comité Animation est approuvée annuellement par le Bureau de l'Académie et déposée au Secrétariat de l'Académie.

Article 4

À l'exception des «César d'Honneur», les «César» sont attribués par un vote secret à deux tours des membres de l'Académie. Le vote se fait par correspondance ou sur internet.

Le Secrétariat de l'Académie veillera à ce que l'ensemble des procédures de saisie, de transmission et de dépouillement des votes soit effectué sous contrôle d'huisier assermenté. Il pourra décider de confier l'exécution desdites procédures, en totalité ou en partie à une entreprise spécialisée, garantissant le même type de contrôle. Dans ce cas, le choix de cette entreprise devra être validé chaque année en temps utile par le Bureau de l'Académie.

Le premier tour du vote détermine les «nominations», c'est-à-dire les personnes ou les films ayant obtenu, sous réserve des dispositions des articles 6 et 7, le plus grand nombre de suffrages. Les nominations sont au nombre de cinq dans chaque catégorie, à l'exception:

– du «César de la Meilleure Actrice» où les nominations sont au nombre de 7;

– du «César du Meilleur Acteur» où les nominations sont au nombre de 7;

– du «César du Meilleur Réalisateur» où les

nominations sont au nombre de 7;

– du «César du Meilleur Film» où les nominations sont au nombre de 7;

– du «César du Meilleur Film Étranger» où les nominations sont au nombre de 7, 2 nominations étant réservées aux films étrangers en langue française, et 5 nominations étant réservées aux films étrangers en langue autre que française.

– du «César du Meilleur Film d'Animation» où les nominations sont au nombre de 7, 4 nominations étant réservées aux films d'animation de court métrage, et 3 nominations étant réservées aux films d'animation de long métrage.

Au premier et au second tour de vote, l'ensemble des membres de l'Académie vote dans chaque catégorie.

Hors la catégorie Animation, le vote final détermine parmi les films et les personnes ayant obtenu une nomination à l'issue du premier tour, celui ou celle qui, obtenant le plus grand nombre de voix, se verra attribuer le «César».

Pour la catégorie Animation, le «César du Meilleur Film d'Animation (court métrage)» sera attribué au film ayant obtenu le plus grand nombre de voix parmi les films de court métrage d'animation ayant obtenu une nomination, et le «César du Meilleur Film d'Animation (long métrage)» sera attribué au film ayant obtenu le plus grand nombre de voix parmi les films de long métrage d'animation ayant obtenu une nomination.

Article 5

En même temps que les bulletins de vote pour le premier tour, le Secrétariat de l'Académie adresse à tous les membres de l'Académie un guide films présentant les informations suivantes:

a) la liste des films admis à concourir pour le «César du Meilleur Film» ainsi que la liste des personnes ayant participé à la réalisation de ces films dans chacune des catégories des «César»;

b) l'indication pour chacun des films admis à concourir pour le «César du Meilleur Film» des éventuelles autres catégories de «César» attribués à un film pour lesquelles le film est éligible (premier film, film documentaire, film d'animation);

c) l'indication pour chacun des films admis à concourir pour le «César du Meilleur Film» ou pour chacun des films de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le «César du Meilleur Film Étranger» des éventuelles autres catégories de «César» attribués à une personne pour lesquelles un ou plusieurs collaborateurs du film concerné remplissent les conditions d'éligibilité (musique originale, scénario, adaptation);

d) la liste des films admis à concourir pour le «César du Meilleur Film Étranger» comportant pour chacun des films concernés l'indication s'ils

sont de langue française, accompagnée, dans le cas d'une production française minoritaire et de langue française, de la liste des personnes ayant participé à la réalisation de ces films dans chacune des catégories des «César»;

e) la liste des acteurs et des actrices proposés à titre indicatif par le Comité Révélation;

f) la liste des courts métrages choisis par le Comité Court Métrage concourant au «César du Meilleur Film de Court Métrage».

g) la liste des courts métrages choisis par le Comité Animation et des longs métrages d'animation concourant au «César du Meilleur Film d'Animation».

L'Association pour la Promotion du Cinéma sera seule décisionnaire de la façon dont seront mises en pages ces informations, et ne peut être tenue pour responsable des titres qui lui auraient échappés, ni de toute autre omission ou erreur figurant dans ce guide films.

En plus de ce guide films, le Secrétariat de l'Académie propose à ses membres plusieurs dispositifs de visionnage des films, en accord avec les ayants droit des films. Ces dispositifs veillent à respecter une équité totale entre les différents ayants droit, tant en ce qui concerne les processus techniques, que les chartes graphiques et les envois aux membres. Ces dispositifs sont validés par le Conseil de l'Académie.

De manière générale, l'Académie ne peut être tenue responsable du fait qu'un ou plusieurs de ses membres n'auraient pas pu visionner tout ou partie des films proposés à leur vote.

Article 6

Nul ne peut faire l'objet de plus d'une nomination individuelle dans chaque catégorie. Si, à l'issue du premier tour, une personne obtient des voix sur plusieurs films dans une même catégorie, elle sera nommée uniquement pour le film pour lequel elle aura obtenu le plus grand nombre de suffrages au premier tour.

Article 7

Si, à l'issue du premier tour, un acteur ou une actrice obtient, pour un même film, suffisamment de voix pour être nommé(e), dans plusieurs catégories «interprétation», à savoir: Meilleur(e) Acteur(rice), Meilleur(e) Acteur(rice) dans un Second Rôle, ou Meilleur Espoir (Masculin ou Féminin), il ou elle sera nommé(e) uniquement dans la catégorie pour laquelle il ou elle aura obtenu le pourcentage de vote le plus important (nombre de suffrages obtenus divisé par le nombre de suffrages décomptés pour la catégorie).

Article 8

Dans le cas où plusieurs personnes occuperaient la même fonction pour un même film (hors

les « César » d'interprétation), elles pourront être nommées ensemble si elles respectent les conditions suivantes :

- pour réalisation, musique, photo, décors (ou direction artistique pour les films d'animation), montage, costumes, à la condition que ces personnes soient identifiées dans le dossier d'agrément du film comme occupant la même fonction et qu'elles soient citées de façon identique au générique du film;
 - pour scénario et adaptation, à la condition que ces personnes soient identifiées dans le dossier d'agrément du film comme co-auteurs du scénario ou de l'adaptation, qu'elles soient parties aux contrats de cession de droits d'auteur du film enregistrés au RPCA, et que ces personnes soient citées de façon identique au générique du film;
 - pour la production, à la condition que la société de production que représente la personne soit identifiée dans le dossier d'agrément du film comme production déléguée ou co-production déléguée, dans la limite maximum de deux sociétés, et que les personnes concernées soient citées de façon identique au générique du film;
 - pour le son, seront nommés simultanément, lorsque ces postes sont remplis, les 3 chefs de postes suivants : chef opérateur du son, chef monteur son, chef mixeur son (dans la limite d'une personne par poste).
- Les cas particuliers seront arbitrés par le Secréariat de l'Académie, dont les décisions seront définitives et ne seront pas susceptibles d'appel.

CHAPITRE III

Article 1. Annonce des nominations

Les nominations des personnes et des films en lice pour chaque Cérémonie sont dévoilées lors d'une conférence de presse qui a lieu au plus tard quatre semaines avant la Cérémonie de remise des César.

Article 2. Certificat officiel de nomination

Le Secréariat de l'Académie réalise pour chaque nomination un certificat officiel de nomination, qui est remis :

- aux personnes nommées pour les nominations attribuées à des personnes;
 - au réalisateur et au producteur délégué pour les catégories meilleur film, meilleur premier film, meilleur film documentaire, meilleur film de court métrage et meilleur film d'animation;
 - au réalisateur, et au co-producteur français pour le meilleur film étranger (dans le cas où il n'y a pas de co-producteur français, les certificats sont remis au réalisateur et au distributeur français);
- Les certificats sont remis personnellement à l'occasion d'une réception à laquelle auront été conviées l'ensemble des personnes nommées (ci-après le ou les « nommé(s) »). En cas

d'absence de la personne concernée, à réception de sa demande, effectuée par écrit, le certificat lui sera envoyé par voie postale à l'adresse indiquée sur la demande. Le certificat ne pourra en aucun cas être remis à un tiers.

Article 3. Préparation de l'intervention sur scène

Le Secréariat de l'Académie propose aux nommés un dispositif d'accompagnement leur permettant de prendre connaissance des conditions dans lesquelles se déroulera la Cérémonie des César, et leur éventuelle montée sur scène pour recevoir un César.

Ce dispositif a pour principal objectif d'aider les lauréats à réussir leur intervention sur scène, tout en respectant la limite du temps imparti pour leur intervention en direct. Il comporte les propositions suivantes :

- Le Secréariat de l'Académie proposera à chaque nommé de faire réaliser une interview biographique autour de son parcours professionnel, qui sera ensuite mise en ligne en accès libre sur le site Internet de l'Académie, cette interview biographique étant remplacée pour les artistes-interprètes par un montage d'extraits de leur rôle dans le film pour lequel ils ont été nommés ;

– Le Secréariat de l'Académie réalisera un document (le Mémo du Nommé) décrivant le déroulement de la Cérémonie des César pour les nommés, depuis leur arrivée sur le lieu de la Cérémonie (pour tous les nommés) jusqu'à la fin du parcours en coulisse (pour les lauréats). Ce document mettra tout particulièrement l'accent sur l'importance de la qualité des interventions des lauréats sur scène et détaillera précisément leur parcours en coulisse. Il sera remis à tous les nommés à l'occasion de la réception de remise des certificats de nominations;

- Le Secréariat de l'Académie fera ses meilleurs efforts, (dans la mesure des disponibilités de la salle accueillant la Cérémonie des César), pour disposer de la salle durant quelques heures, pouvoir y accueillir les nommés et les présenter au(x) maître(s) de Cérémonie, à l'occasion des répétitions, afin de permettre aux nommés de se familiariser au parcours complet d'un lauréat, et au(x) maître(s) de Cérémonie de bien faire comprendre aux nommés l'importance du respect d'un temps limité d'intervention sur scène.

Article 4. Parcours plateau

Le Secréariat de l'Académie informera les nommés et le(s) maître(s) de Cérémonie des consignes prévues pour leur parcours sur le plateau, dans le cas où ils seraient lauréats.

Ces consignes sont les suivantes :

Montée sur scène

- Pour le « César du Meilleur Film » : le producteur puis le réalisateur du film seront appelés sur scène, dans cet ordre, et disposeront

du temps de parole sur scène qui aura été indiqué dans le « Mémo du Nommé », et qu'ils se seront répartis entre eux à leur gré.

- Pour les autres « César » attribués à des films : le réalisateur du film sera appelé sur scène, et disposera du temps de parole sur scène qui aura été indiqué dans le « Mémo du Nommé ».

– Pour les « César » attribués à des personnes physiques : le lauréat sera appelé sur scène, et disposera du temps de parole sur scène qui aura été indiqué dans le « Mémo du Nommé ».

Dans le cas où deux ou trois personnes seraient lauréates du même César, elles seront toutes appelées sur scène. Au-delà de ce nombre, ne sera appelée sur scène qu'une seule personne, désignée par les personnes concernées pour les représenter.

Prise de parole

Les lauréats disposeront de deux temps de parole distincts :

- * Un premier sur scène, devant les caméras de captation du direct.

Ce premier temps est destiné principalement au public de télévision qui assiste en direct à l'émission.

Il devra respecter la durée qui aura été indiquée dans le « Mémo du Nommé ». Dans le cas de plusieurs lauréats pour un César, ils devront se répartir entre eux la durée du temps de parole allouée au César concerné.

- * Un deuxième temps, immédiatement après leur intervention sur scène, devant les caméras et le journaliste du studio d'interview de l'Académie situé derrière la scène.

Ce deuxième temps n'est pas limité en durée, et est destiné à être mis en ligne en accès libre sur le site Internet de l'Académie. Ces interviews pourront également être présentées en totalité ou en extraits comme « bonus » dans la captation de la Cérémonie que l'Académie envoie à tous ses membres à l'issue de la Cérémonie.

Parcours médias

Le Secréariat de l'Académie signalera à chaque lauréat les obligations médiatiques auxquelles l'Académie lui demande de bien vouloir répondre à l'issue de son intervention sur scène. À cette fin, le Secréariat de l'Académie exercera un contrôle strict de l'ensemble des médias qui seront accrédités dans les « coulisses » de la Cérémonie, afin que ces obligations médiatiques respectent l'intimité et la tranquillité des lauréats.

Accompagnement plateau des lauréats

Le Secréariat de l'Académie mettra en place un système d'accompagnement personnalisé pour chacun des lauréats, dès leur sortie de scène, pour les aider à gérer la suite de leur parcours.

Article 5. Attribution des Statuettes

La statuette attribuée au titre du « César du Meilleur Film » est remise au(x) producteur(s) délégué(s) du film. Une statuette sera également remise au réalisateur de ce film, sauf si celui-ci a obtenu le « César du Meilleur

Réalisateur » pour le même film.

Les statuettes attribuées au titre du « César du Meilleur Premier Film », « César du Meilleur Film Documentaire » et « César du Meilleur Film de Court Métrage » sont remises aux réalisateurs des films. Une statuette sera également remise au(x) producteur(s) délégué(s) des films.

Deux statuettes attribuées au titre du « César du Meilleur Film d'Animation » l'une au (à la) réalisateur(trice) du film de long métrage ayant remporté le plus de suffrages lors du second tour, et l'autre au (à la) réalisateur(trice) du film de court métrage ayant remporté le plus de suffrages lors du second tour. Une statuette sera également remise au(x) producteur(s) délégué(s) des films. Le ou les producteurs délégués pouvant prétendre aux dispositions ci-dessus devront être identifiés comme tels dans le dossier d'agrément de production du film.

Il sera remis une seule statuette par société de production déléguée, identifiée comme telle dans le dossier d'agrément (soit au maximum 2 statuettes en cas de co-production déléguée).

Dans le cas où, au(x) producteur(s) délégué(s) du Meilleur Film, du Meilleur Premier Film, du Meilleur Film d'Animation, du Meilleur Film Documentaire ou du Meilleur Film de Court Métrage s'ajoutent un ou plusieurs coproducteurs au titre d'autres sociétés en coproduction, identifiés comme tels dans le dossier d'agrément du film, celui-ci ou ceux-ci pourront demander de recevoir également une statuette, sous réserve d'en acquitter le coût.

La statuette attribuée au titre du « César du Meilleur Film Étranger » est remise au réalisateur du film. S'il existe un coproducteur français bénéficiant de l'agrément du CNC, une statuette sera également remise au coproducteur français ainsi qu'au producteur délégué étranger (si celui-ci en fait la demande), identifiés comme tels dans le dossier d'agrément du film. S'il n'existe pas de coproducteur français bénéficiant de l'agrément du CNC, une statuette sera également remise au distributeur français détenant le mandat de commercialisation exclusif en salles sur le territoire français. En cas de co-distribution, sera entendue comme « Distributeur » pour les besoins du présent règlement, la société de distribution qui aura effectué la programmation en salles du film et dont le teaser apparaît dans les cartons de présentation du générique de début lors de la projection du film en salle de cinéma. Pour les « César » décernés à des personnes physiques, il sera remis une statuette à chaque lauréat. Dans le cas où plusieurs personnes seraient lauréates d'un même César, il sera remis une statuette à chacun des lauréats.

Gouvernance

L'Académie est régie par une association 1901, l'Association pour la Promotion du Cinéma. Créée spécialement à cet effet par Georges Cravenne en 1975, cette association est constituée de l'ensemble des français ayant reçu un Oscar, de la Présidente du CNC (en fonction), et de treize personnalités professionnelles du cinéma français.

Bureau

Président : Alain TERZIAN

Vice-Présidents : Danièle THOMPSON et Philippe LABRO

Secrétaires Généraux : Margaret MENEGOSZ et Gilles JACOB

Trésorier/Secrétaire : Alain ROCCA

Membres de l'Association pour la Promotion du Cinéma

Jean-Jacques ANNAUD, *Réalisateur,*

Oscar du meilleur film étranger, 1977

Charles BERLING*, *Comédien*

Juliette BINOCHE, *Comédienne,*

Oscar du meilleur second rôle féminin, 1997

Pierre BISMUTH, *Scénariste,*

Oscar du meilleur scénario original, 2005

Bertrand BLIER, *Réalisateur,*

Oscar du meilleur film étranger, 1979

Françoise BONNOT*, *Chef monteuse,*

Oscar du meilleur montage, 1970

Ludovic BOURCE, *Compositeur de musique,*

Oscar de la meilleure musique, 2012

Serge BOURGUIGNON*, *Réalisateur,*

Oscar du meilleur film étranger, 1964

Frédérique BREDIN*,

Présidente du CNC

Jean Claude CARRIÈRE*, *Scénariste,*

Oscar du meilleur court métrage, 1963

Caroline CHAMPETIER*,

Directrice de la photographie

Nicolas CHARTIER, *Producteur,*

Oscar du meilleur film, 2010

COSTA-GAVRAS*, *Réalisateur,*

Oscar du meilleur film étranger, 1970

Marion COTILLARD, *Comédienne,*

Oscar de la meilleure actrice, 2008

Jean-Loup DABADIE*, *Scénariste,*

ancien Président de l'Association

Yves DARONDEAU, *Producteur,*

Oscar du meilleur documentaire, 2006

Jean DUJARDIN, *Comédien,*

Oscar du meilleur acteur, 2012

Pierre ETAIX*, *Réalisateur,*

Oscar du meilleur court métrage, 1963

Michel GONDRY, *Réalisateur,*

Oscar du meilleur scénario original, 2005

Laurent GRÉGOIRE*, *Agent artistique*

Robert GUEDIGUIAN*, *Réalisateur*

Michel HAZANAVICIUS, *Réalisateur,*

Oscar du meilleur réalisateur, 2012

Gilles JACOB*, *Président d'Honneur*

du Festival de Cannes

Luc JACQUET, *Réalisateur,*

Oscar du meilleur documentaire, 2006

Sam KARMANN, *Réalisateur,*

Oscar du meilleur court métrage, 1993

Bertrand de LABBEY*, *Agent artistique*

Philippe LABRO*,

Réalisateur / Scénariste

Francis LAI*, *Compositeur de musique,*

Oscar de la meilleure musique, 1971

Thomas LANGMANN, *Producteur,*

Oscar du meilleur film, 2012

Didier LAVERGNE, *Maquilleur,*

Oscar du meilleur maquillage, 2008

Michel LEGRAND*,

Compositeur de musique,

Oscar de la meilleure musique, 1969

Claude LELOUCH*, *Réalisateur,*

Oscar du meilleur scénario, 1967

Jean-Xavier de LESTRADE, *Réalisateur,*

Oscar du meilleur documentaire, 2002

Tonie MARSHALL*, *Réalisatrice*

Margaret MENEGOSZ*, *Productrice*

Moshé MIZRAHI, *Réalisateur,*

Oscar du meilleur film étranger, 1978

Jeanne MOREAU*, *Comédienne,*

ancienne Présidente de l'Association,

Oscar d'honneur, 1998

Marcel OPHULS, *Réalisateur,*

Oscar du meilleur documentaire, 1989

Roman POLANSKI, *Réalisateur,*

Oscar du meilleur réalisateur, 2003

Philippe POLLET-VILLARD, *Réalisateur,*

Oscar du meilleur court métrage, 2008

Alain ROCCA*, *Producteur*

Philippe ROUSSELOT,

Directeur de la photographie,

Oscar de la meilleure photo, 1993

Nicolas SCHMERKIN, *Producteur,*

Oscar du meilleur court métrage

d'Animation, 2010

Dominique SEGALL, *Attaché de presse*

Alain TERZIAN*, *Producteur*

Danièle THOMPSON*,

Réalisatrice / Scénariste

Pierre UYTTERHOEVEN*, *Scénariste,*

Oscar du meilleur scénario, 1967

Joële van EFFENTERRE*, *Chef monteuse*

Régis WARGNIER, *Réalisateur,*

Oscar du meilleur film étranger, 1993

Gabriel YARED, *Compositeur de musique,*

Oscar de la meilleure musique, 1997

*Membres du Conseil d'Administration

Générique

Celles et ceux qui accompagnent l'Académie dans l'ensemble de ses activités

Samuel Faure, Claire Prénat, Elodie Saura, Vincent Chapalain, Elodie Lutun, Thierry Borgoltz, Alexandre Di Carlo, Jules Le Fèvre, Margaux Pierrefiche, Aloïs Champougny, Camille Foussard, Christophe Genre, Romaric Doublet, Aurore Azoulay, Estelle De Araujo, l'équipe de l'Académie.

Wahib Bendib et Cédric Lemoigne (TechEvent), Gilles Colpart (Histoire des César), Zoé Forget (photographe), Jérôme Grou-Radenez (Global Rouge), Camille Nicolas et Yannick Tranvouez (Janvier Lab & Analogue), Arnaud Jarry (Exhibit), Isabelle Jobart (Graph'Imprim), Laurent Portier (La Wash !), Gérard Rappeneau (Osmose), Rodolphe Ratié et Sébastien Ebbo (Aamset), France-Dominique Roux (calligraphe), Laurence Soens (Cassochrome), Maria Torne (graphisme), Frédéric Verdier (Sonis).

Laurent de Aizpurua, Laurent de Minvielle, toute l'équipe d'Ambassador et Delphine Morelle (transport et accueil des personnalités, livraisons coffrets)

Karine Gerbeaux (Agence Florence Doré - accueil invités)

Maître Armengaud-Gatimel et Maître Blot (contrôle du dépouillement des votes)

Emmanuel Grua et toute l'équipe de Voxaly (organisation et programmation du vote)

Jean-Jacques Schpoliansky, Virginie Champion et toute l'équipe du Balzac (projection des films)

Alexis Dantec, Charlotte Prunier et toute l'équipe des 3 Luxembourg (projection des films)

Laurent Bécard et toute l'équipe de Novius (site internet Académie)

Alexis Chavance, Orfeo Ruspoli et toute l'équipe de La Table d'Orphée (traiteur)

Maître Nicolas Brault (Cabinet Watrin Brault Associés), Maître Guilhem Bremond (Cabinet Bremond & Associés),

Nathalie Ferenczi (Cabinet d'Expertise Comptable Francis Louche), Florent Gesbert et Eric Sanchez (Commissariat aux Comptes Praxor)

Sophie Vesoul (bureau d'Alain Terzian), Cécile Bossard (bureau d'Alain Rocca)

Les modérateurs de l'Académie

Danièle Heymann, Christophe D'Yvoire, N.T. Binh et Michel Reilhac

Captation des Vidéos "Paroles de Nommés"

Lucas Salomez, Adrien Frécon, Cécile Vève, Claire Rouvillain (3iS)

Livres et Trophées

Gaël Teicher et Freddy Denaës des Éditions de l'Œil (Mémoire de César)

Régis Bocquel et toute l'équipe des Ateliers Bocquel (Fonderie trophées)

Christophe Beaux et Guillaume Robic de la Monnaie de Paris (pour le Trophée César & Techniques et la Médaille d'Or du 40^{ème} Anniversaire)

Robert Stadler, designer (pour le Prix Daniel Toscani du Plantier)

Les professeurs et les élèves des écoles de cinéma qui interviennent à l'occasion des manifestations organisées par l'Académie

École nationale supérieure Louis-Lumière

Francine Levy, Mehdi Aït-Kacimi, Martine Duvert, Rolan Ménégon, Ava du Parc, Lisa Bodt, Richard Della Aira, Anna Fouquere, Sabine Catanéo, Charline Desbois, Karen Faurie, Lucile Casanova, Sarah Schrimpf, Kevin Theard, Jehan de Bujadoux, Luka Leroy, Nora Hegedus, Marine Toux, William Bibet.

Avec le soutien de Canon, Bernard Thomas.

3iS

Jean Claude Walter, Vincent Mottez, Matthieu Ferrandez, Stéphane Pierrat, François Bouiri, Eric Dinkian, Stéphane Lamy, Sébastien Le Belzic, Sarah Maille, Julien Dejean, Samantha Goetz, Clément Duclos, Vincent Lahmout, Sabri Benakouche, Clara Pauthier, Hannah Kessas, Romain Vernier, Milène Halley des Fontaines, Clément Rieter, Charlie Benezech, Lucile Herlem, Alexis Devillers, Alexis Maçon-Dauxerre, Cécile Delmas, Camille Lambert, Margaux Defurne, Jean-Elie Agueraray, Margaux Bellynch, Antoine Marchad, Antoine Szlafmyc, Eric De Nadaillac, Elias Boughédir, Nicolas Coulangue, Quentin Verdier, Gabrielle Litaudon, Hugo Deroo, Solenn Mirarchi, Lucile Cherdo, Louise Charré, Anaïs Fédérowsky, Juliette Osdoit, Laura Marret, Etienne Dang, Nicolas Demousseau, Gabriel Stoenesco, Maxime Uyttebroeck, Alexandre Agoguet, Maëlys Quelin, Jules Faroux, Claire Hamon, Douglas Dreyfus, Arnaud Palier, Justine Marazzani, Tina Perez.

ECV Paris - École de Communication Visuelle

Patrick Hermand, Suzanne Haddad et les élèves de L2 qui travaillent sur l'affiche des Nuits en Or. Etienne Deprez pour le visuel Nuits en Or 2015.

Les équipes qui interviennent à l'occasion de la 40^{ème} Cérémonie

Renaud Le Van Kim, metteur en scène et producteur de la Cérémonie, Jérôme Revon, Philippe Désert, Frédéric Dorieux, Pascale Chanut, Christine Hamon, Barka Hjjj, François Jougneau, Jacky Le Yannou, Guillaume Lacroix, Laurence Leopold, Marco Martin, Marie-Aude Philippe, Olivia Salès, Jessica Fleury et toute l'équipe de KM (production exécutive) et leurs partenaires.

Maxime Saada, Nathalie Coste-Cerdan, Laurence Gallot, Mélanie Gautier, Véronique Revel-Rongier, Régine Billot, et toute l'équipe de CANAL+ (diffuseur exclusif Cérémonie)

Jérôme Clément, Jean Luc Choplin, et toute l'équipe du Théâtre du Châtelet
Sandrine Jolly, Sébastien Maurel et toute l'équipe de Jaulin (construction entrée Châtelet)
Elio Angelosanto et toute l'équipe de Light Event (lumière et sonorisation entrée Châtelet)

Albane Cléret (animation de la Party), Jean Roch (VIP Room)

Les distributeurs, producteurs, et ayants-droit qui ont accordé les autorisations de diffusion des extraits des films présentés lors de la Cérémonie

AB Groupe, AD Vitam, Agat Films & Cie, Apsara Films, Archipel 35, Arena Films, ARP, Arturo Mio, Autour de Minuit, Caïmans Productions, Cartoon Saloon, CG Cinéma, Decia Films, Diaphana, Dynamics Films Library, Elzévir Films, Envie de Tempête Productions, Epithète Films, EuropaCorp, Film Oblige, Flach Film, Futurikon Films, Gaumont, Idéale Audience, Jerico, JPL Films, Jupiter Communication, La Mer à boire Productions, La Petite Reine, LCJ Productions, Le-Rights, Le Pacte, Les Films de Pierre, Les Films du Fleuve, Les Films du Kiosque, Les Films du Losange, Les Films du Poisson, Les Films du Worso, Les Films Pelléas, Les Films Sauvages, Les Productions du Trésor, Loma Nasha Films, Mandarin Cinéma, Mars Distribution, Memento Films Distribution, Métropolitain FilmExport, Mille et une Productions, Miramax, MK2, Move Movie, Nord-Ouest Films, Nouvelle Toile, Orange Studio, Pathé International, Pyramide Films, Quad Cinéma, Roissy Films, Sony, StudioCanal, SuperProd, TF1 International, TS Productions, Twentieth Century Fox, UGC Images, Universal, Waner Bros, Why Not Productions, WY Production, Splendido.

Compte tenu des délais d'impression, certains ayants-droit n'ont pu être cités. L'Académie tient cependant à les remercier.

Les agences et les photographes qui nous ont facilité l'accès aux images des artistes :

Corbis, Serge Arnal, Bertrand Rindoff, Stéphane Cardinale, Julien Martinez, Charly Triballeau (AFP), et tous les proches des personnalités disparues

Pour le texte sur Dany Boon :

Stéphane De Groot

Pour le texte sur Edouard Baer :

Benoit Graffin

Avec les remerciements de l'Académie pour leur bienveillance :

Stéphanie Busutil pour la succession César, Yvette Camp pour le fondateur de l'Académie Georges Cravenne.

Les membres des Comités Court Métrage, Animation, Révélation, Industries Techniques et Exploitants Court Métrage.

Olivier Courson et Sophie Kopaczynski (StudioCanal)

Alain Sussfeld et Patricia Ganne (UGC)

Jean-Claude Barbion

Géraud de la Noue (Baron Philippe de Rothschild)

Eric Falt, Danielle Cliche et Armelle Arrou-Bertrand (UNESCO)

Michel Gomez (Mairie de Paris)

Marin Karmitz et Nathanaël Karmitz (MK2) / Anne-Laure Barbarit (MK2) et Les Films du Carrosse / Films A2 (Affiche Officielle de la 40^{ème} Cérémonie des César)

Monsieur KaK

www.academie-cinema.org

COIFFEUR OFFICIEL
DE L'ACADÉMIE DES CÉSAR

CÉSAR2015
Fournisseur Officiel



DESSANGE
PARIS





Académie des Arts et Techniques du Cinéma
16 avenue Elisée Reclus - 75007 Paris
www.academie-cinema.org